



C'était hier

Qu'il s'en est réglé des problèmes, en plein milieu de la rue. La crise du pétrole: c'est réglé! La guerre au Vietnam, plus de problèmes! Les chicanes de Ti-Paul avec Marie-Louise, ça va s'arranger! Mais, à travailler si fort pour résoudre les mille et un problèmes de l'humanité, on finit par se fatiguer, tout autant que l'on se fatigue à essayer de déridier 500.000 "carnavalesques" sous des traits burlesques d'amuseurs publics. Comme la fatigue a des limites, elle finit par tomber!

La fête est finie

par J.-Claude RIVARD

C'est fini!

Le 20^{ème} Carnaval de Québec n'est maintenant plus qu'un souvenir!

Il était environ huit heures et demie, hier soir. Au bout du rayon d'un projecteur, Bonhomme a fait quelques larges signes de la main, en guise d'adieux. Puis, il est disparu au sommet du Québec-Hilton, un édifice d'une trentaine d'étages, de Place Québec.

Pendant que les plus beaux feux d'artifice vus à Québec arrachaient des cris admiratifs aux milliers de "carnavalesques" massés sur la Place Carnaval, le palais de Bonhomme est peu à peu tombé dans l'obscurité la plus complète. La lumière n'y reviendra pas avant l'an prochain.

De même, les décorations lumineuses surplombant les rues se sont progressivement éteintes. Québec est peu à peu devenu une petite ville comme les autres qui devra passer encore quelques semaines moroses avant que le printemps ne commence à lui cligner de l'oeil.

PAS DÉJÀ!

Pendant que tout ce manège allait son déroulement, la foule, massée devant le Palais de Bonhomme, ne semblait pas vouloir accepter que la fin vienne si vite.

La soirée de samedi - et même celle de vendredi - avait été celle des visiteurs. La soirée d'hier était celle des Québécois.

Ils étaient venus jeter un dernier coup d'oeil aux chars allégoriques exposés devant les édifices de l'Assemblée nationale; un dernier regard sur le palais de glace de Bonhomme; un dernier émerveillement pour les tout-petits et les moins jeunes devant l'explosion des feux d'artifice.

Une foule calme et beaucoup moins turbulente que celle des jours précédents. Cette foule, elle attendait, elle a attendu longtemps sans sembler pouvoir accepter que ce soit déjà fini!

LA REINE ET LES DUCHESSES

La reine et les duchesses lui avaient pourtant fait un dernier bonjour, quelques instants: un adieu assorti à un étrange serrement de coeur.

Pour Hélène, France, Lucie, Louise, Jeanne-d'Arc, Suzanne et Lyne, un rêve merveilleux prenait fin. Un rêve que toutes les jeunes Québécoises ont un jour caressé. Un rêve cependant brutal lorsqu'il prend fin.

Elles avaient les larmes aux yeux, surtout à la pensée de quitter des gens avec qui elles ont intensément vécu plusieurs longues semaines. Grâce à Québec, un séjour à West Palm Beach, Floride, leur permettra cependant d'atténuer un sentiment de nostalgie qu'avive une forte dose de fatigue.

Quand on s'appelle Jerry Lewis...

Les Québécois ne sont pas prêts d'oublier Jerry Lewis.

Ce sera, pour une part, pour son génial talent de comédien. Mais ce sera surtout... parce que le roi du rire s'est royalement moqué d'eux.

On avait parlé des "sautes d'humeur" de Lewis: mais on était loin de prévoir que l'on en aurait des échantillons lors de sa récente visite au Québec.

Vendredi soir, il s'est complu à retarder le décollage d'un avion d'Air Canada, à Montréal, puis de préférer la douceur de son oreiller au "Gala" du plus bel homme de Lise Payette; de même qu'à la Rolls Royce escortée de dix policiers-motards qui l'a vainement attendu à l'aéroport de Sainte-Foy, au désespoir des journalistes et des photographes.

Samedi avant-midi, il devait être l'hôte de CJRP au cinéma Odéon pour la remise de deux plaques-souvenirs. Lewis a refusé de quitter sa chambre du Château Frontenac parce que... il y avait trop de carnavaleux dehors! La réception fut remise à quatre reprises. Puis, elle fut définitivement contremandée.

C'est pas drôle la vie d'artiste avec Jerry Lewis!



Le Soleil, André Boucher



Le Soleil, Raynald Lavoie

LE SOLEIL

40 PAGES

78^e ANNÉE — No 43

QUEBEC, LUNDI 18 FEVRIER 1974

PRIX QUINZE CENTS



TRANSMISSION
AUTOMATIQUE DU QUEBEC LITE
688-8150
1277 e., boul. Charest
JOUR ET NUIT



PA

FOLLE ESCAPADE OU PROTESTATION

Une chasse à l'hélicoptère dans le ciel des Etats-Unis s'est terminée aux premières heures de la journée hier, sur les pelouses de la Maison-Blanche, le "lievre" ayant été contraint de se y poser après avoir essuyé le feu des agents des services secrets américains. L'hélicoptère, un appareil de sauvetage non armé, avait été volé à la base militaire de Fort Meade, dans le Maryland, par un simple soldat, Robert Preston, âgé

de 20 ans, qui travaille sur cette base comme mécanicien. Preston devait être soumis, aujourd'hui, à un feu roulant de questions afin de connaître les motifs de son geste. S'agit-il d'une simple escapade, ou bien Preston entendait-il ainsi protester, de manière dramatique, contre le refus de l'Armée de le qualifier comme pilote d'hélicoptère militaire? (Téléphoto AP)

Une autre "rébellion" se dessine en Urss impliquant le poète Yevtouchenko

MOSCOU (d'après Reuter, AFP et AP) — La campagne de deux mois contre Alexandre Soljenitsyne s'achève à peine en Union soviétique que le Kremlin voit poindre une nouvelle "rébellion" dans le monde littéraire, celle du poète et dramaturge Yevgeny Yevtouchenko.

A la suite apparemment de son intervention en faveur du Prix Nobel, une émission sur Yevtouchenko à la radio-télévision soviétique a été annulée samedi soir.

Le poète vient de rendre publique une "lettre ouverte" de 1.800 mots, adressée aux radiotéléscripteurs soviétiques et parvenue hier aux correspondants étrangers, dénonçant les consignes du silence sur la terreur stalinienne.

Il y a protesté contre la réaction qu'il a enregistrée lorsqu'il est intervenu en faveur de Soljenitsyne auprès des autorités auxquelles il reproche la bureaucratie.

Yevtouchenko ajoute

qu'il a refusé de formuler publiquement des attaques contre Soljenitsyne.

Il estime enfin avoir été "punie" de sa générosité envers le Prix Nobel de littérature par l'annulation du concert de gala qui devait couronner vingt années de carrière littéraire. En outre, la très officielle Union des écrivains l'a convoqué pour une réprimande.

Le concert d'Yevtouchenko devait être retransmis samedi soir à la radio et sur les écrans de télévision. Il a été remplacé à la dernière minute par un programme commémorant le cinquantième anniversaire des studios de cinéma de Moscou.

APPEL A BREJNEV

Yevtouchenko explique dans sa lettre la démarche qu'il a effectuée en faveur de Soljenitsyne.

Le 12 février des rumeurs ont circulé à Moscou selon lesquelles Soljenitsyne avait été arrêté. J'ai été choqué par la nouvelle et voulant n'as

accorder foi, j'ai téléphoné au KGB ou l'on m'a dit:

"Oui, il est arrêté". Extrêmement inquiet au sujet du sort personnel de

l'écrivain et de la réaction publique à son arrestation, j'ai immédiatement envoyé un télégramme au Comité central adressé au nom du secrétaire général

Le français, langue officielle Bourassa ne nie pas

Le premier ministre Bourassa n'a pas nié hier, une nouvelle parue, samedi, dans "Le Soleil" selon laquelle son gouvernement s'apprêterait à rendre le français, seule langue officielle au Québec.

S'exprimant en termes circonspéctes, le premier ministre a admis qu'en matière de politique linguistique, il faudra, dans certains cas, aller plus loin que les simples mesures incitatives et "recourir aux mesures législatives".

Il a ajouté cependant qu'il n'y avait encore aucune décision de prise à ce sujet. Il y a eu, a-t-il dit, de très nombreuses discussions là-dessus au cours des réunions du Conseil des ministres, mais ces discussions n'ont porté que sur des suggestions, des hypothèses.

Répondant aux questions d'un reporter de Radio-Canada, le premier ministre a rappelé que la question linguistique couvrirait plusieurs secteurs, comme la langue d'enseignement, le statut du français, la langue de travail et l'affichage.

(Suite à la page 2, 2e col.)

Pendant que le Carnaval battait son plein

Vols audacieux à Place Laurier

par Roch DESGAGNE

Le plus important centre commercial de Québec, Place Laurier, à Sainte-Foy, a été la cible de deux vols audacieux et minutieusement préparés, totalisant \$125.000, en fin de semaine. Le mystère le plus complet plane encore sur les circonstances précises des deux méfaits. Aucune arrestation n'avait été effectuée, hier soir.

Pendant que deux bandits déguisés en carnavaleux réussissaient un coup à la Arsène Lupin, samedi après-midi, à une heure de grande affluence, en faisant main basse sur une somme de \$50.000 dans les bureaux de Simpsons Sears, d'autres voleurs — la police ne croit pas qu'il puisse s'agir des mêmes individus — perpétrèrent un vol de bijoux estimé au bas mot à \$75.000, au même centre commercial, probablement au cours de la nuit de samedi à dimanche ou de la journée d'hier.

Le vol fabuleux de bijoux a été commis à la bijouterie Pesant d'Or, au premier étage du centre commercial.

Le vol chez Simpsons s'est déroulé au moment où il y avait une foule considérable dans le centre Laurier. Quant au vol de bijoux, il est encore plus spectaculaire, en ce sens qu'il a été réalisé avec minutie et qu'il s'entoure encore du plus grand mystère.

Les voleurs n'ont laissé aucune trace d'effraction et ils ont réussi à neutraliser le système d'alarme, possiblement de l'extérieur du centre Laurier.

Les premières constatations faites, hier soir, par le détective Jacques Cloutier, de la sûreté municipale de Sainte-Foy, ont démontré que les malfaiteurs se sont introduits dans le centre commercial par un garage souterrain.

Les intrus ont ouvert la bijouterie à l'aide d'une clé qu'ils ont laissée dans la serrure. C'est le seul objet que les limiers ont trouvé sur les lieux.

(Suite à la page 2, 1re col.)

à lire

Oléoducs

La Chambre de Commerce du Canada met en doute la rentabilité du prolongement du réseau d'oléoducs vers l'Est.

- page 2

Front commun

Les 3.500 travailleurs de l'amiante de la région de Thetford vont faire front commun face aux cinq compagnies qui les emploient lorsque s'amorceront les négociations en vue du renouvellement de leurs contrats respectifs de travail.

- page 16

Millions non réclamés

Un groupe d'anciens combattants réclame d'Ottawa quelque \$643 millions qui étaient destinés à faciliter la réinsertion dans la société de ceux qui ont combattu durant la Deuxième Guerre.

- page 5

sommaire

Annonces classées	30 à 37
A Québec aujourd'hui	29
Arts et lettres	27 à 29
Bandes dessinées	38
Bridge	34
Décès	39
Economie-finance	22
Famille	14-15
Histoire	31
Mot-mystère	30
Mot-croisés	32
Pages documentaires	18
Patron	33
Sport	6 à 12
Télévision	29 - 39

la météo

Quelques chutes de neige. Venteux. Demain généralement nuageux.

- détails en page 2

Pendant que le carnaval... (Suite de la première page)

Le vol a été signalé à la police par des gardiens du centre Place Laurier, au début de la soirée, hier.

Selon les enquêteurs de la sûreté de Sainte-Foy, il ne s'agit pas des mêmes individus dans les deux cas. Tout indique, cependant, que les bandits qui ont volé chez Simpsons, comme ceux qui ont fait le vol de bijoux, connaissent très bien les aires.

Les deux coups avaient été préparés minutieusement et, dans chacun des cas, les voleurs ont agi avec précision et rapidité.

"L'ARGENT, CA PRESSE!"

Le vol à main armée a été commis vers 14h, samedi après-midi, au cœur de Place Laurier, dans les bureaux de Simpsons Sears. Connaissant vraisemblablement les lieux, les bandits ont fait irruption dans le bureau de crédit, où se trouvaient seulement deux employés.

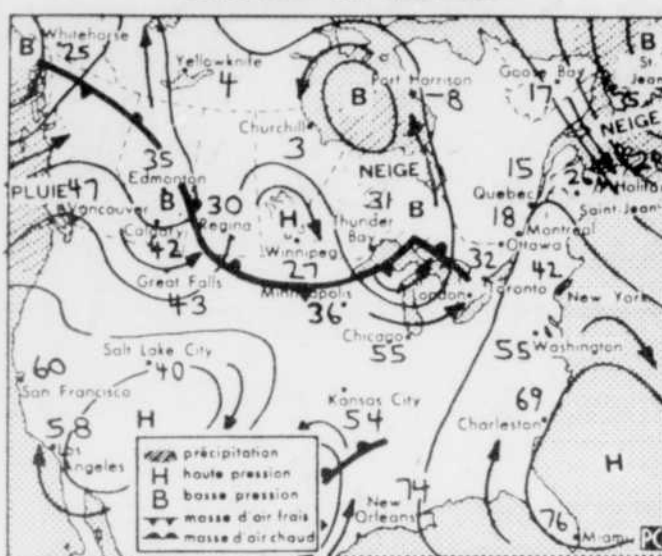
"Plus vite que ça, ça presse!", ont dit les bandits masqués, en braquant leurs armes. Ils raflèrent le contenu des tiroirs-caisses et prirent la fuite en empruntant un corridor qui mène à une porte de service.

A LA CANADIENNE.

C'est déguisés en fêtards du carnaval, alors que l'événement battait son plein dans le Québec métropolitain, que le duo a réussi son coup.

Selon la reconstitution qu'on a faite du vol, les deux individus ont circulé dans le vaste magasin, comme de simples clients, puis ils ont emprunté un escalier conduisant au second étage où se trouvent les bureaux de l'administration.

MÉTÉO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le Bureau météorologique de Montréal pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Régions de l'Abitibi, de Chibougamau et de Pontiac-Témiscamingue, ensoleillé et maximum près de 15. Aperçu pour mardi, nébulosité croissante. Possibilité de neige.

Régions de l'Outaouais, de Montréal et des Laurentides, dégelage et devenant venteux. Généralement ensoleillé et venteux. Maximum aujourd'hui environ 20. Demain, généralement nuageux et plus doux.

Régions de Québec, des Trois-Rivières, des Cantons de l'Est et de la Haute Mauricie, ciel variable et quelques chutes de neige locale. Venteux. Maximum près de 20. Demain, généralement nuageux.

Régions de Saguenay-Lac Saint-Jean, dégelage partiel. Venteux. Maximum 15. Demain, généralement nuageux.

Régions de Baie-Comeau et de Sept-Îles, dégelage progressif en soirée. Maximum environ 15. Demain, généralement ensoleillé.

Régions de Rimouski et de Gaspé, neige cessant en soirée. Accumulation 2 à 4 pouces. Maximum 20. Demain, généralement ensoleillé.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées dimanche dans quelques villes d'Amérique du Nord.

	Min	Max
Dawson	-33	-18
Vancouver	34	43
Edmonton	9	29
Calgary	28	38
Regina	12	29
Winnipeg	5	35
Sudbury	10	18
Toronto	28	30
Ottawa	15	28
Montréal	14	27
Québec	11	23
Fredericton	7	26
Saint-Jean, N.-B.	7	25
Moncton	9	23
Halifax	12	26
Charlottetown	7	23
Saint-Jean, T.-N.	16	25
Chicago	24	45
Washington, D.C.	32	51
Miami	61	75
Los Angeles	51	61

La page d'histoire

Les avions occidentaux ont livré la millionième tonne de vivres à Berlin, assujettie au blocus soviétique, il y a 25 ans aujourd'hui—en 1949. Le blocus avait été imposé en juin 1948, dans une tentative pour obliger les puissances occidentales à abandonner leurs droits sur la ville. Le blocus a pris fin en mai 1949 après que le pont aérien eut coûté environ \$170 millions.

1957—Un grand jury fédéral américain met en accusation l'écrivain Arthur Miller pour mépris du Congrès.

1949—L'accord d'union entre Terre-Neuve et le Canada reçoit la sanction royale.

1942—L'Australie est attaquée pour la première fois par des avions japonais, dans un raid sur Port Darwin.

1934—Leopold III rentre de Suisse pour devenir roi de Belgique.

1930—Découverte de la planète Pluton.

SOLEIL

MARDI
Lever 6:43
Coucher 17:15

MARÉE

MARDI
Basse 0h05
Haute 5h10
Basse 11h55
Haute 17h20

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206

Tout avait été préparé et le vol s'est déroulé très rapidement, en quelques minutes.

Les deux bandits ont mis leur masque en gravissant l'escalier. Ils portaient une tuque rouge et la ceinture fêlée, comme de vrais carnavaliers.

FOUILLE SYSTEMATIQUE

Le déclenchement de l'opération 100 de la Sûreté du Québec, dans une tentative pour retrouver l'automobile qui aurait servi au méfait, fut sans résultat. Pas plus d'ailleurs que la fouille systématique menée par des policiers venus en grand renfort prêter assistance à la sûreté de Sainte-Foy. Des centaines de clients ont eu la surprise de leur vie, en étant soumis à une telle investigation. On présumait que les voleurs étaient demeurés dans le centre commercial.

Le français, langue...

(Suite de la première page)

"Nous avons l'intention de couvrir le maximum de secteurs au cours de la prochaine session. Dans certains domaines, ça peut se faire avec des incitations, mais dans d'autres cas, il sera nécessaire de procéder par législation".

Le projet de loi, préparé par le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, et qui aurait fait l'objet d'une étude lors du caucus des députés libéraux tenu mercredi dernier, irait beaucoup plus loin que les recommandations de la commission d'enquête Gendron. Cette commission proposait, en décembre 1972, que le français soit reconnu comme langue officielle, mais que le français et l'anglais aient le statut de langues nationales.

De plus, le gouvernement Bourassa aurait décidé de retirer la loi 63 alors que la Commission Gendron recommandait le maintien de cette législation pendant encore quelques années.

La rentabilité du prolongement du réseau d'oléoducs vers l'Est est mise en doute

OTTAWA (PC) — Le président de la Chambre de commerce du Canada, M. J. E. King, a mis en doute, lundi, la rentabilité du prolongement du réseau d'oléoducs vers l'Est du Canada mais a recommandé que le gouvernement fédéral prenne au plus tôt des mesures efficaces pour encourager la construction d'un gazoduc dans la vallée du Mackenzie.

M. King, d'autre part, blâmé, en termes voilés, le gouvernement pour le gel volontaire des prix du pétrole canadien et l'imposition de la taxe d'exportation.

Selon la "déclaration de principes" de la Chambre de commerce du Canada, exposée par M. King au cours d'une rencontre avec le premier ministre Trudeau et les membres du cabinet fédéral, le taux de profit, que l'industrie pétrolière réalise, déterminera si elle investira au Canada et "des signes évidents suggèrent que cette industrie préfère les investissements aux États-Unis et en mer du Nord".

Au sujet de la rente économique que le gouvernement fédéral a récupérée par le processus de la taxe d'exportation, le mémoire déclare que "ces soi-disants profits inattendus des sociétés productrices devraient être canalisés, par ces mêmes industries, vers d'autres recherches et que des mécanismes devraient être conçus pour les encourager à utiliser ces profits au Canada".

"Ni le gouvernement fédéral, ni les gouvernements provinciaux, poursuit le mémoire, ne devraient percevoir d'impôt sur le loyer économique à un point tel qu'il empêcherait les autres explorations et les autres développements des ressources énergétiques du Canada par le secteur privé".

Pour ce qui est du prolongement du réseau d'oléoducs vers l'Est du Canada, la Chambre de commerce en met la rentabilité en doute si de nouvelles sources de production substantielles ne sont pas mises au jour au cours des dix prochaines années.

La Chambre de commerce signale, enfin, que si les prix du pétrole sont maintenus artificiellement trop bas, ils empêcheront l'industrie d'avoir les rentrées nécessaires pour la découverte et le développement des pétroles plus coûteux ou les sables bitumineux. De plus, ces bas prix encourageraient le "gâchis" et réduiraient "inutilement nos réserves connues en pétrole et en gaz naturel".

Outre le développement des ressources énergétiques, le président de la Chambre de commerce du Canada a développé cinq autres points qualifiés de "problèmes clés" au Canada: l'inflation, les dépenses gouvernementales, les grèves dans les services essentiels, les stimulants de l'emploi et la fiscalité.

Rejetant le contrôle des prix et des revenus, le mémoire déclare que la permanence de l'inflation est "inacceptable".

En plus de l'inflation importante, la Chambre de commerce signale que l'expansion de la demande, le taux de croissance élevé des disponibilités monétaires, l'insuffisance des installations de production, la somme des impôts et la croissance excessive des dépenses gouvernementales ont été, au plan domestique, les principaux facteurs d'inflation.

Une autre "rébellion" se... (Suite de la première page)

fidenciel, est survenue une punition immédiate, vulgaire et humiliante.

Je ne sais qui est le responsable, mais mon concert a été annulé. J'ai été convoqué au secrétariat de l'Union des écrivains. Là, on était déjà au courant de mon appel téléphonique et de mon télégramme. Durant la conversation mes actions ont été qualifiées de "chantage dégradant" et l'on m'a proposé de prononcer une dénonciation publique de Soljenitsyne, ce que j'ai refusé de faire", écrit Yevtouchenko.

Dans sa lettre, Yevtouchenko déclare qu'il n'accepte pas certaines idées de Soljenitsyne et rejette plusieurs passages de L'Archipel du Goulag.

Mais le poète estime que le peuple soviétique n'a pas été informé de tous les "crimes sanglants" commis par Staline. "La vérité est remplacée par le silence et le silence est un mensonge".

Ces thèmes ont maintes fois été développés par Soljenitsyne. Le ton extrêmement ferme de la lettre de Yevtouchenko a surpris de nombreux observateurs à Moscou, qui voyaient dans le poète un véritable porte-parole culturel du régime.

Yevtouchenko raconte comment des jeunes Soviétiques rencontrés l'été dernier lui déclarèrent penser que seules quelques dizaines de personnes ont été arrêtées sous Staline et que l'ancien chef du Kremlin a unifié le pays.

Nulle part la jeunesse "peut s'informer sur la tragique vérité de cette époque. Même quand nos journaux publient des articles sur nos héros révolutionnaires décedés pendant les répressions staliniennes, on passe discrètement sur leur mort", ajoute le poète.

"Les contradictions entre la réalité historique et la description de l'histoire dans les livres et les journaux peuvent seulement conduire la jeunesse au cynisme et à l'incrédulité. Nous avons besoin de foi et la foi réelle ne peut s'appuyer que sur la vérité", ajoute Yevtouchenko.

"Quelles que soient les fautes commises par Soljenitsyne, ajoute-t-il, elles ne peuvent être comparées aux erreurs sanglantes du passé stalinien".

"De quoi notre peuple a-t-il le plus besoin? demande-t-il plus loin. D'écrivains qui rédigent et signent automatiquement ce qu'on leur demande ou d'auteurs qui, dans le cadre du socialisme, estiment qu'ils ont le droit d'exprimer leur propre point de vue sur les avantages du socialisme dans plusieurs situations".

"C'est notre devoir d'intervenir au nom de ceux qui ont péri dans les camps stalinien et ne peuvent plus parler. C'est aussi notre devoir d'intervenir pour ceux qui sont encore en vie", ajoute Yevtouchenko.

"Vous êtes pires que le KGB. Allez-vous-en. Je veux être seul", a crié avec colère hier, à l'adresse de deux photographes de presse particulièrement tenaces, l'écrivain soviétique Alexandre Soljenitsyne.

Cet incident s'est produit alors le Prix Nobel admirait le panorama montagneux de Sternberg, au cours d'une excursion avec le maire de Zurich, M. Sigmund Widmer.

L'écrivain a d'abord posé pour deux photographes de magazines français, qui ont suivi en voiture depuis Zurich les deux hommes en compagnie d'autres journalistes.

Au moment où Soljenitsyne s'est engagé dans un sentier d'où l'on apercevait des sommets enneigés dressés dans le ciel bleu et la vallée baignée dans la brume, les photographes lui ont emboîté le pas.

Il a alors accepté qu'ils prennent encore une photo, mais comme ils continuaient à le mitrailler, exaspéré, l'écrivain leur a crié en russe de le laisser seul.

Les photographes se sont retirés, mais ont par la suite utilisé de longs téléobjectifs pour prendre de nouvelles photos.

M. Alexei Kossyguine, président du Conseil soviétique, a confirmé samedi que la famille d'Alexandre Soljenitsyne serait autorisée à quitter l'URSS mais il a dit aussi que l'affaire Soljenitsyne "ne l'intéresse pas".

Stig Frederikson, correspondant à Moscou des Agences de presse scandinave, a réussi à avoir un bref entretien avec M. Kossyguine, alors qu'à la gare il attendait l'arrivée du président finlandais Urho Kekkonen.

Le journaliste lui a demandé quel serait le sort de la famille de l'écrivain. "Nous avons déjà publié un communiqué à ce sujet, déclarant qu'elle pourra partir quand elle le voudra", a-t-il répondu.

En ce qui concerne les archives de l'écrivain, M. Kossyguine a déclaré: "Il m'est difficile de répondre. Nous avons des organismes spécialisés pour ça, savez-vous?"

"Vous croyez que je ne pense qu'à Soljenitsyne, que je ne m'occupe que de lui; mais l'affaire ne m'intéresse pas".

Selon des proches, Mme Soljenitsyne n'a encore fait aucune formalité pour rejoindre son mari avec ses enfants. Elle attend des directives de l'écrivain, dit-on.

D'autre part, les autorités soviétiques ont averti plusieurs écrivains que toute prise de position de leur part en faveur d'Alexandre Soljenitsyne serait sanctionnée par leur expulsion de l'Union des écrivains, apprenait-on hier de source soviétique à Moscou.

Cette sanction équivaut en fait à l'interdiction, pour un auteur de publier ses oeuvres en Union soviétique. La décision des autorités a été motivée, indique-t-on de même source, par le courant de sympathie en faveur de Soljenitsyne qui est apparu dans les milieux littéraires de Moscou au lendemain de son expulsion.

Les informations recueillies de différentes sources confirment que les poètes et écrivains ont, dans leur ensemble, mal accueilli la décision des autorités soviétiques de retirer à Soljenitsyne la citoyenneté soviétique. Le malaise ressenti aurait probablement été moins grave si les autorités s'étaient contentées d'expulser Soljenitsyne.

Par ailleurs, le danseur soviétique Valery Panov, ancienne étoile des Ballets Kirov de Leningrad, a affirmé dans une lettre remise hier aux journalistes occidentaux que les autorités tentent de le contraindre à quitter l'URSS sans son épouse afin de pouvoir ensuite le dénoncer comme "un homme vil qui abandonne ceux qui l'aiment".

Alors, ajoute-t-il, le soutien mondial dont nous bénéficions s'en ira en poussière. Ce qui est une tactique très intelligente.

Toutefois, "je ne m'en irai jamais sans elle. Je l'aime et ne la laisserai jamais seule dans une situation où ils pourront lui faire ce qu'ils veulent", déclare-t-il.

Les Panov ont déposé il y a deux ans une demande de visa pour émigrer en Israël. A la fin de 1973, les autorités de l'émigration ont signifié à Valery qu'il était autorisé à quitter l'Union soviétique mais ont fait savoir que son

épouse Galina n'obtiendrait jamais de visa pour Israël.

Valery Panov a fait appel de cette décision dans une lettre au premier ministre Alexei Kossyguine, qui est demeurée sans réponse. Le danseur révèle qu'il est en train de rédiger une nouvelle lettre qu'il adressera au ministre de la Justice Roman Rudenko et qui sera fondée sur "la violation grossière des droits élémentaires de la famille", dont il est victime.

Panov, qui s'est vu retirer le visa qu'on lui avait accordé lorsqu'il a fait savoir qu'il ne partirait pas sans sa femme, poursuit: "Ils essayent de briser notre mariage illégalement, mais nous sommes déterminés à ce qu'ils échouent. Nous continuerons à nous battre jusqu'à ce que nous puissions partir ensemble et reconstruire notre vie comme nous l'entendons".

Galina Panov s'est vue conseiller par les autorités de quitter son mari, ce qu'elle a refusé. D'après son entourage, on lui a également fait miroiter la promesse de devenir une étoile de premier plan.

A LIQUIDER
directement du moulin
50 PAQUETS DE \$135.00
BOIS ASSORTI
TEL: 687-2960

Les bâtiments préconçus Butler. Pour dormir sur vos deux oreilles.

Construire un bâtiment, ça peut causer des complications à n'en plus finir.

Sauf lorsqu'on réussit à tout garder sous contrôle.

Et le contrôle est l'idée de base des bâtiments préconçus Butler. Contrôle de la planification, contrôle du calendrier, contrôle des coûts. Nous pouvons nous occuper de tout, depuis le choix de l'emplacement jusqu'à l'aménagement extérieur.

Dès que nous savons exactement ce que vous voulez, vous n'avez plus qu'à dormir sur vos deux oreilles.

Car tout est sous contrôle.



BUTLER
SYMOCO INC.

3e Avenue, Centre Industriel, St. Romuald, Québec (418) 839-6859

Changer de décor, ça fait du bien!



Un week-end pour deux: \$44.00*

Ça change les idées. Et en parlant d'idées, en voici une bonne qui va vous faire du bien à coup sûr. Profitez de notre week-end de 3 jours et 2 nuits pour deux personnes, du vendredi au dimanche ou du samedi au lundi. Composez Zenith-77-200

pour faire vos réservations ou encore, écrivez-nous pour demander notre dépliant sur ce week-end à prix spécial. Nous vous glisserons un mot de notre restaurant de grande renommée, Le Castillon, de notre show-bar Le Portage, de notre piscine extérieure

chauffée à l'année, de notre patinoire et nos jardins de rêve sur le toit. Mais surtout nous vous fournirons tous les prétextes à changer de décor.

Hôtel Bonaventure
Montréal
L'un de nos six hôtels au Canada

ville de Sainte-Foy

AVIS/OFFRES/DEMANDES

AVIS PUBLIC

CHANGEMENT D'HORAIRE DU SERVICE DE PERCEPTION

Les contribuables de la Ville de Sainte-Foy sont priés de noter que les bureaux du Service municipal de perception sont dorénavant ouverts, sans interruption, de 8h00 le matin à 6h00 le soir, et ce, du lundi au vendredi.

Des préposés à la perception sont à la disposition des contribuables pour toute demande d'information concernant les diverses redevances municipales.

Pour faciliter le paiement du compte de taxes municipales pour l'année 1974, dont la date d'échéance a été fixée au 8 mars, les bureaux du Service de perception seront ouverts, en plus des heures normales d'ouverture, durant les périodes suivantes:

Samedi 2 mars	9h.00 à 12h.00
Mardi 5 mars	19h.00 à 21h.00
Mercredi 6 mars	19h.00 à 21h.00
Jeu 7 mars	19h.00 à 21h.00

Pour information: 653-5211.
Demandez le Service de perception.

Plan communautaire d'embauche pour chômeurs invétérés

OTTAWA (PC) — Un projet de programme communautaire d'embauche pour les chômeurs invétérés sera probablement discuté pour la première fois à une conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être social, cette semaine à Edmonton.

Cette réunion est la troisième d'une série de conférences convoquées dans le but de réviser les régimes de bien-être à travers le pays. Lors de rencontres antérieures, les ministres ont accepté d'augmenter les allocations familiales et les prestations du régime fédéral de pensions aux personnes âgées.

Aux réunions de mardi et mercredi, on prévoit de nouvelles discussions touchant le régime des pensions, surtout concernant les clauses où les femmes seraient victimes d'une certaine discrimination, selon divers critiques.

Mais de nouvelles questions pourraient provoquer des débats considérables, notamment le projet communautaire d'embauche, les suppléments au revenu et l'aide aux handicapés et aux travailleurs indigents.

REVENU ANNUEL

La série récente de réunions des ministres fait suite à la présentation, en avril dernier, d'un plan en 14 points pour réviser les programmes de bien-être. Le gouvernement fédéral y annonçait que les programmes seraient rendus assez flexibles pour permettre des variations par les provinces, mais en même temps des minimums seraient fixés pour tout le pays.

Le ministre du Bien-être Marc Lalonde a souligné que le programme d'embauche communautaire est d'une importance capitale dans tout le problème de la sécurité sociale.

La philosophie de base du gouvernement, selon un porte-parole fédéral, est que "ceux qui peuvent travailler et ceux qui en sont incapables obtiennent un revenu d'appoint". Si ce plan est adopté, on pourrait préparer l'opinion publique à la possibilité d'un revenu annuel garanti pour les handicapés et les personnes âgées, et de suppléments de revenu qui pourraient contribuer à porter le revenu des travailleurs indigents au-dessus des sommes payées en bien-être social.

EMPLOIS UTILES

Dans un mémoire de 14 points, on décrit le programme communautaire d'embauche comme un projet qui donnerait des emplois "utiles à la société" aux gens qui sont chômeurs depuis assez longtemps.

Le mémoire implique diverses questions auxquelles devraient répondre les ministres; par exemple, de quelle dimension devrait être ce programme, quels genres d'emplois devraient être créés, et quels salaires devraient être payés.

"Il est évident, lit-on dans ce document, que l'établissement d'un programme continu d'embauche communautaire poserait de grands problèmes". Les emplois pourraient être trouvés grâce aux commissions scolaires, aux municipalités et aux agences sociales.

Le sujet de la discrimination sexuelle dont parlent certains critiques, porte sur la différence des prestations payées aux survivants. En vertu du régime actuel, les veuves reçoivent la moitié des prestations de leurs maris tant qu'elles vivent.

Camille Laurin: le PQ doit garder pour option l'indépendance à court terme

par Gilbert ATHOT

Le Dr Camille Laurin est convaincu que le Parti québécois ne doit pas modifier son option fondamentale qu'est l'indépendance à court terme, ne souhaite pas une course à la chefferie au sein de ce parti et ne croit pas à la survie d'une troisième force politique au Québec.

C'est de moins quelques-unes des nombreuses déclarations qu'a faites au Soleil, la semaine dernière, dans sa magnifique mais sobre maison de la rue Pagnuello, à Montréal, celui qui a été l'une des figures dominantes du dernier Parlement québécois.

Les opinions du Dr Laurin sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont formulées par un homme qui a été chef parlementaire du Parti québécois pendant près de quatre ans et qui il a maintenant un recul de plus de trois mois sur son activité parlementaire active puisqu'il s'est replongé tête première, à l'âge de 51 ans, dans l'enseignement et la

pratique de la psychiatrie depuis sa défaite du 29 octobre dernier.

C'est sur le ton calme qui lui était coutumier à l'Assemblée nationale, un ton qui se veut convaincant et appuyé par force gestes des mains, qu'il a accepté de répondre aux questions posées dans le cadre de ce qui était sa première entrevue de fond depuis qu'il a quitté l'Assemblée nationale.

En dépit du fait qu'il consacre la très grande partie de son temps à la psychiatrie, il ne néglige pas pour autant les tâches que lui impose sa fonction de membre de l'exécutif du PQ. Il a même réussi à trouver le temps pour écrire deux articles dans la revue *Maintenant*.

PAS DE CHANGEMENT

Contrairement à plusieurs autres personnes, même des membres prestigieux du PQ, le Dr Laurin n'a aucune hésitation en ce qui a trait à l'opportunité de changer l'option de base du parti auquel il appartient.

"Je ne vois donc pas de possibilité, ni de nécessité de changer quoi que ce soit à notre option actuelle. Tout ce qu'on va faire, c'est la compléter, l'approfondir, l'expliquer dans les domaines où elle doit encore être explicitée", a-t-il dit textuellement, après s'être expliqué très longuement.

Selon lui, si l'indépendance a fait et fait encore peur, c'est parce "qu'on n'a pas encore eu la chance de l'expliquer assez, avec des exemples tirés de l'actualité et que la population, par ailleurs, n'a pas eu encore le temps de l'assimiler, pas encore eu le temps d'acquiescer toute la confiance qu'il faut à une équipe de changement".

Il ne voit d'ailleurs pas du tout comment il serait possible de changer l'option fondamentale du PQ, car il se dit convaincu que c'est autour de l'idée d'indépendance et d'un modèle social nouveau que des centaines de milliers, presque un million de Québécois, ont vibré.

Aux yeux de l'ancien chef parlementaire du PQ, l'indépendance est au fond un appel à notre dignité, à notre fierté, aux valeurs non seulement les plus nobles, mais les plus créatrices, les plus dynamiques qu'il y a à l'intérieur de nous-mêmes.

"Ca veut dire qu'on est capable de prendre charge de notre existence collective, de maîtriser notre territoire, la science, la technologie pour créer un modèle social à notre image", ajoute-t-il.

Par ailleurs, il s'oppose à la modification de l'option de base du PQ parce que "seule l'indépendance, avec le pouvoir politique et le pouvoir économique, peut nous donner les moyens d'arriver à cette identité et à cette maîtrise dans tous les domaines qui constituent la vie d'une collectivité. L'indépendance, c'est le pouvoir politique et le pouvoir politique, c'est le pouvoir économique".

Egalement, le Dr Laurin ajoute que non seulement l'indépendance donne le pouvoir politique et le pouvoir économique, mais en même temps, c'est seulement l'indépendance qui va nous permettre de créer ici un modèle social nouveau ou non seulement les anciennes oligarchies vont être déposées de leur pouvoir abusif, mais on va pouvoir enfin créer un modèle social humaniste.

Ce modèle social humaniste, il le définit comme celui où l'homme va passer avant la société, où la société va être au service de l'homme et non pas l'inverse, où chaque homme va être considéré comme égal, où les démunis en particulier seront aidés en ce sens qu'on leur donnera les outils nécessaires à leur développement humain alors qu'actuellement, on leur donne juste une pitance.

"Et cet idéal humaniste, généreux, est celui au fond, d'après la connaissance que j'ai du parti, qui est le plus important pour mobiliser les masses populaires derrière le Parti québécois. Et changer le modèle social qui implique une lutte à fond contre le libéralisme économique, qui implique la participation du citoyen au pouvoir, ça m'apparaît encore plus fondamental que l'indépendance politique."

"Je suis convaincu que lorsque la population aura compris, qu'on aura eu l'occasion de l'expliquer assez pour se faire comprendre, de lutter contre la propagande adverse, à ce moment-là, c'est un idéal qui va emballer les Québécois, peut-être encore plus que l'indépendance", devait-il ajouter.

LE PROGRES DE L'INDEPENDANCE

Quant au progrès de l'idée de l'indépendance au sein de la population, l'ancien chef parlementaire du PQ demeure optimiste en dépit de ce qu'il dit de nombreux observateurs à la suite du scrutin général du 29 octobre dernier.

Il croit même que le progrès sera beaucoup plus rapide que prévu en raison des courants convergents qui existent. Il n'y a pas seulement le PQ qui va travailler, dit-il, mais aussi les centrales syndicales, une foule d'élites nouvelles dans le monde religieux, dans le monde des affaires, dans le monde du coopératisme, dans le monde de l'éducation.

"Je pense que d'ici deux, trois ou quatre ans, il peut y avoir une convergence telle de ces courants que ça peut facilement se cristalliser en un courant commun", affirme-t-il, d'autant plus, selon lui, qu'en même temps que ces forces vives et progressistes apprennent à s'organiser, le pouvoir, lui, continue de s'éroder.

A la prochaine élection, ce

n'est pas un gouvernement de quatre ans qu'on aura, mais bien de huit ans, qui aura été usé par les maux qu'on connaît (patronage, intérêts conflictuels de 102 députés, l'agacement que provoque dans la population un gouvernement qui dépasse six, sept ou huit ans, etc.), donne-t-il comme explication.

COURSE A LA CHEFFERIE

En ce qui a trait à une éventuelle course à la direction du Parti québécois, M. Laurin n'a aucune hésitation non plus.

"Je ne la souhaite pas. Je suis convaincu que René Lévesque continue de rallier derrière lui le plus gros, pour ne pas dire la quasi-totalité, des québécois. Ces deux défaites (1970 et 1973) n'ont pas du tout entamé ni son leadership ni son prestige aux yeux de la population, même de la population en général. Le succès de librairie des deux livres qui ont été écrits sur lui le prouve".

Utilisant une image bien connue, il estime que comme les bons vins, René Lévesque vieillit très bien et que plus il vieillit sur la scène politique, plus les gens font confiance à son intégrité, à sa connaissance du dossier public, à la fidélité qu'il a toujours démontrée aux idéaux qu'il proclame depuis 1960.

En même temps, je pense que c'est quelqu'un qui apprend lui aussi, d'épreuve en épreuve, un certain nombre de leçons qui ne font que bonifier le leadership qu'il peut exercer", ajoute le Dr Laurin.

Appelé à expliquer pourquoi après deux défaites consécutives le chef du PQ ne

subirait pas le sort des autres chefs de parti, c'est-à-dire disparaître de la circulation de gré ou de force. Le Dr Laurin lance:

"C'est parce que Lévesque n'est pas le chef d'un parti politique et encore moins d'un parti politique traditionnel. C'est le fer de lance d'un idéal de libération nationale, collective. La position de René Lévesque est semblable à celle de tous les leaders qui ont libéré leur pays (il en cite une foule, dont De Gaulle). Il y a même de mes amis qui diraient que c'est un mythe... en ce sens qu'il incarne en lui la volonté collective d'affirmation de droits d'une collectivité".

L'ancien chef parlementaire du PQ serait-il de la partie s'il y avait éventuellement une course à la chefferie? A cela, il répond on ne peut plus diplomatiquement:

"Un mouvement de libération comme le PQ génère tout naturellement ses leaders. Si Lévesque partait, il y aurait une recherche spontanée au sein du parti qui aboutirait à la découverte ou à la consécration du leader adapté aux circonstances".

DEMAIN: le climat social, le gouvernement Bourassa, l'ex-ministre Claude Castonguay.

La seule solution au chômage: changer de gouvernement (Masse)

MONTREAL (PC) — "La seule solution au chômage serait un changement de gouvernement."

Telle est l'opinion émise hier soir à Montréal par M. Marcel Masse devant quelques militants progressistes-conservateurs.

Le candidat progressiste-conservateur, après une analyse serrée des derniers chiffres fournis par Statistique Canada, a déclaré que la situation catastrophique actuelle était inévitable devant l'incohérence

de ces mesures adoptées par le gouvernement de Monsieur Trudeau.

Monsieur Marcel Masse citait en outre, les déficits de 454 millions enregistrés en 1972 et 510 millions en 1973 au seul chapitre de la Commission d'Assurance-chômage. Monsieur Marcel Masse a de plus dénoncé l'inefficacité de l'administration libérale en ce qui a trait aux travaux d'hiver. Notons que les fonds prévus à cet effet seront épuisés au mois de mars prochain alors qu'ils

devaient être au départ, suffisants jusqu'en mai 1975.

Monsieur Masse a longuement insisté sur les mesures que préconise le Parti Progressiste-Conservateur tel, le gel des prix et des salaires et l'abolition des taxes sur les matériaux de construction et les vêtements. Reprenant un thème qui lui est cher, Monsieur Masse a expliqué les avantages qu'il y aurait à instaurer au Canada, un système de revenu minimum garanti. Il a parlé de plus, d'un pouvoir d'achat et de façon générale, d'un meilleur climat social.

Ass. -chômage: amendements proposés par la CSN

MONTREAL (PC) — La Confédération des syndicats nationaux a proposé, au cours du week-end, toute une série d'amendements à la Loi de l'assurance-chômage.

Un mémoire en ce sens a été envoyé à tous les députés et ministres fédéraux et il a été rendu public par M. Marcel Pepin, président de la CSN, au cours d'une conférence de presse.

"Quantité de travailleurs, d'y déclarer M. Pepin, et particulièrement les travailleurs du poisson et de la forêt, ont porté à notre attention des aspects de la loi que l'on peut qualifier de profondément injustes et contrairement aux intentions déclarées du législateur, ce qui nous a poussé à produire cette étude".

Contrairement aux propos tenus par les conseils patronaux, les associations industrielles et les Chambres de commerce, la CSN est d'avis que "la nouvelle loi accorde

un pouvoir de chantage réel aux employeurs quand on leur réserve le droit d'exclure ou de pénaliser dans les faits un requérant" aux prestations.

C'est dans cet esprit que la CSN demande que le fardeau de la preuve incombe à l'employeur, qui devrait être obligé de justifier les raisons qui l'incitent à supprimer trois semaines de prestations à un requérant, dans les cas de congédiement ou d'abandon d'emploi. Le bénéfice du doute devrait d'autre part être accordé au travailleur à défaut de preuve satisfaisante et les abus des employeurs devraient lui attirer une amende.

La CSN dénonce d'autre part les règlements qui obligent les chômeurs à se trouver en trois semaines un emploi qui commande son salaire habituel, en l'obligeant après cette période à accepter des taux de salaires réduits de 5 pour cent pour chaque semaine supplémentaire de chômage.

M. Pepin a d'autre part dénoncé les normes de la CAC en regard des conflits collectifs. Les travailleurs qui ne font pas la grève ne sont pas éligibles aux prestations à moins de faire la preuve de leurs efforts pour franchir les piquets de grève.

Enfin, la CSN dénonce le fait que les allocations de départ sont déduites présentement des sommes éligibles, même si elles ont été acquises par le travailleur avant la cessation d'emploi.

Insistant tout particulièrement sur les problèmes des travailleurs de la forêt et de la pêche, le mémoire met en relief le peu de pertinence des lois et règlements actuels qui les concernent. Dans le cas des travailleurs du poisson, la loi qui avait pour but de protéger davantage ces travailleurs tout en les incitant à travailler, "atteint l'effet contraire", a déclaré M. Pepin.

Robert Nixon

Le français, langue morte en Ontario

TORONTO (PC) — Le déclin de la langue française dans les écoles ontariennes et la difficulté de se défendre des mauvais enseignants ont constitué deux des points que l'on a discutés, vendredi, au congrès de l'Association éducationnelle de l'Ontario.

Le chef du Parti libéral ontarien, M. Robert Nixon, a déclaré que le français devenait "une langue morte comme le latin".

S'adressant aux délégués, M. Nixon a raconté que son fils n'allait recevoir, cette année, qu'un total de 82 heures de français dans ses cours.

"Il semble que ce soit un problème insoluble", a commenté M. Nixon.

Au sujet des mauvais professeurs, plusieurs commissaires d'écoles ont signalé qu'ils ne pouvaient avoir recours qu'à un comité de consultation, composé d'avocats, d'un juge et d'autres représentants.

"Ce problème est très sérieux pour les contribuables et les commissions scolaires", a fait remarquer M. Pat Boyd, de la Commission scolaire du comté de Lambton.

Selon lui, cette façon de procéder fonctionne depuis toujours et coûte des milliers de dollars.

Certains délégués ont suggéré que les principaux devraient employer des méthodes de harcèlement, de telle sorte que le mauvais professeur ne pourrait faire autrement que de donner sa démission.

M. Nixon a promis que si les libéraux prenaient le pouvoir en Ontario, ils allaient appuyer la création d'un collège pour les professeurs.

Un tel collège, a-t-il précisé, aiderait à éliminer les indésirables.



Il n'y a rien comme les crêpes pour vous distraire agréablement des grands problèmes de l'heure...

Stanfield ne sait pas du tout s'il y aura des élections au printemps

par Fernando Lemieux
M. Robert Stanfield, chef du parti progressiste-conservateur aux Communes, a avoué en fin de semaine n'avoir aucune indication en ce qui concerne la possibilité d'élections générales au printemps, à Ottawa.

Le chef de l'opposition fédérale a fait cet aveu au cours d'une conférence de presse samedi midi, au Château Frontenac, à Québec où il était arrivé la veille, tard dans la soirée.

M. Stanfield, qui en était à sa deuxième visite dans la région depuis moins d'un mois, avait déjeuné samedi matin dans la rue Sainte-Thérèse (rue du Carnaval), dégustant les crêpes des visiteurs de Calgary, puis s'était rendu à l'hôtel de ville pour y signer le livre d'or et remettre un lion en effigie au maire Lamontagne.

Le chef de l'opposition a souligné que la tenue d'une élection générale dépend toujours d'un imprévu du gré des neo-démocrates de David Lewis et que les conservateurs doi-

vent toujours être prêts à toute éventualité.

Selon M. Stanfield, l'appui du NDP au parti dirige par M. Pierre Elliott Trudeau fait que la population perd de plus de sa crédibilité envers le mouvement neo-démocrate.

IL EN PARLE...

M. Lewis parle depuis longtemps de retirer son appui à M. Trudeau, mais il ne se produit guère de changement, a ajouté M. Stanfield.

On sait que ce dernier poursuit une tournée à travers le pays pour sensibiliser les Canadiens sur les problèmes de l'inflation et du chômage. Vendredi soir, il arrivait directement des Maritimes.

Je me dois de convaincre les gens de l'importance, sinon de la gravité de ces problèmes. Ils ne doivent pas accepter l'opinion de Trudeau qui s'agit de cas qui doivent inévitablement se produire. Il est clair que nous pouvons adopter une politique efficace pour contrer les maux, a dit l'homme politique.

Ce dernier a réaffirmé que si son gouvernement était au pouvoir, il prendrait immédiatement les mesures nécessaires pour contrôler cette poussée inflationniste, à partir du gel des prix, cela sur une période de deux ans si nécessaire.

Par la suite, une fois la stabilité rétablie, d'autres mesures suivraient pour protéger la population contre les exactions des grands de la finance qui contrôlent les marchés et pressurent les consommateurs.

NON...

Le chef du parti progressiste-conservateur a catégoriquement nié qu'il ait desaccords entre les militants de l'Est et de l'Ouest au sujet de la politique énergétique.

Je suis le seul chef national de parti qui ait vraiment annoncé une vraie politique à ce sujet, a dit M. Stanfield. J'ai demandé un prix protégé du pétrole pour le Québec et les provinces maritimes, surtout en ce qui concerne le pétrole brut d'outre-mer. Ce que nous

voulons, c'est un prix unique à travers le Canada, mais qui convienne à l'Est du pays.

Tout en se disant confiant que son parti sera gagnant à la prochaine élection fédérale, M. Stanfield a une fois de plus rejeté l'idée d'un parti conservateur québécois.

Il est inutile de disperser les énergies, a-t-il dit. Il nous faut travailler en équipe et la présence du Québec dans le parti doit se faire sentir profondément, mais au niveau fédéral. Il nous faut de bons candidats, et nous en avons déjà, et surtout, il nous faut une seule équipe très forte.

PAS UN INDICE

Le chef de l'opposition aux Communes a écarté l'idée que le vote massif en faveur de l'équipe de Robert Bourassa aux dernières élections provinciales soit un indice en faveur des libéraux fédéraux. Il a gâché d'un vote de contestation le séparatisme. Ce n'est pas la même chose quand il s'agit d'Ottawa, a-t-il dit.

Ce qu'il prêche dans sa tournée transcanadienne, M. Stanfield entend en faire la priorité de son gouvernement s'il était porté au pouvoir, à savoir la protection des épargnants.

Ainsi, il abolirait la taxe sur les matériaux de construction, l'impôt sur les obligations d'épargne et les investissements outre de mater la poussée des prix.

Hier matin, l'homme politique dejeunait en compagnie du premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa et de quelques hommes d'affaires.

Mais contrairement à ce qu'il avait été indiqué, il n'a été aucunement question de problèmes de l'heure, tels l'inflation, le chômage ou la crise énergétique.

Cependant, des sources informées nous ont appris que d'ici trois semaines, une rencontre formelle aux fins de discuter de ces sujets aurait lieu entre MM. Stanfield et Bourassa, à Québec probablement.

A partir de \$1.80
Lunch d'affaires
du lundi au vendredi

RESTAURANT
MONNAIE

Achetez .10, .25, .50,
\$1.00 - 1966 et avant.
COMPTOIR DE MONNAIE LAURIER
653-8213

2845, chemin Gomin
651-6906

SOIREE DE FILMS TOURISTIQUES
LE 25 FEVRIER A 7.30 H. P.M.
SALLE MARQUETTE, COLLEGE DES JESUITES, 950, RUE JOFFRE
Tous les intéressés des voyages sont cordialement invités.
Films sur l'Italie, la Suisse et l'Autriche
AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC L.T.R.E.
EXPERTS en voyages pour tous les Québécois.

DOCTEUR
REMY BEAULIEU
OPTOMETRISTE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

CAPITAL A DISPOSER

MONSIEUR, vous qui êtes inventeur ou qui possédez un métier; vous êtes compétent, intelligent et cherchez depuis longtemps un associé pour monter une affaire afin de faire valoir vos idées et qualités. Si la question financière vous arrête, vous êtes peut-être celui que je cherche. Je dispose d'un capital substantiel que nous pourrions investir en une société, quel qu'en soit le genre. Si intéressé, veuillez écrire en mentionnant votre emploi actuel. Toute réponse sera gardée confidentiellement.

DEPT 6353, LE SOLEIL

MAISON DE LA SEMAINE

A VENDRE:
Ste-Foy, Parc Horizon, split entrance, 6 pièces, brique & clapboard d'aluminium, buanderie près cuisine. Livraison rapide possible.

Pour détails appelez:
Jacqueline Fleury - 683-4666

MORIN & ASSOCIÉS
COURTIERS, INC.
1121 chemin Ste-Foy
Québec G1S 2M2
683-2103

Des pertes de centaines de milliers de dollars

Quatre gros incendies à Québec

Par Roch DESGAGNE

Quatre incendies majeurs ont marqué la fin de semaine du Carnaval, à Québec, causant pour des centaines de milliers de dollars de dommages et tenant la brigade des incendies continuellement fort occupée. Un de ces incendies, d'origine criminelle, a fait une victime, dimanche matin, à Saint-Pascal.

Le plus important de ces feux s'est produit au 341 de la rue Saint-Joseph, un peu avant minuit, hier soir, détruisant un immeuble de cinq étages adjacent au vieil hôtel Saint-Roch.

L'incendie a nécessité quatre alarmes et l'intervention d'une soixantaine de sapeurs. Vers une heure ce matin, tout semblait sous contrôle.

L'immeuble était occupé au rez-de-chaussée par un centre Singer et un restaurant, et au premier plancher par le cabaret Le Sultan. Les trois autres étages étaient vides.

Des dizaines de policiers de la sûreté municipale ont dû intervenir pour assurer la sécurité des nombreux curieux. A un certain moment, la foule a été repoussée, car on craignait que les murs s'effondrent.

Le commissaire des incendies, Cyrille Delage, et ses collaborateurs étaient sur les lieux, tentant de déterminer le point d'origine et les causes de ce quatrième incendie à survenir en moins de deux jours à Québec.

Tout indique qu'il n'y avait personne dans l'immeuble au moment où le feu s'est déclaré.

Par ailleurs, l'inspecteur Jean Lépine, du commissariat des incendies de Québec, a ouvert des enquêtes sur les autres incendies survenus samedi.

INCENDIE CRIMINEL

L'incendie qui a éclaté au 1250 de la rue Saint-Pascal, vers une heure du matin, dimanche, faisant une victime et menaçant les occupants d'une vingtaine de logements, a été allumé intentionnellement, rapportent les enquêteurs du commissariat et de la sûreté municipale.

La victime est M. René Moreau, âgé d'une quarantaine d'années, qui occupait le logement endommagé par le feu, au second plancher de l'immeuble.

Les pompiers de plusieurs casernes, répondant à trois alarmes, ont rapidement circonscrit les flammes au logement de la victime.

C'est un locataire qui, ayant entendu une explosion et aperçu la fumée sortant du logement voisin, a donné l'alarme.

SAULT-AUX-MATELOTS

Vers 20h samedi soir, alors que se déroulait le défilé du Carnaval, un incendie éclatait dans la basse-ville, sur la rue Sault-aux-Matelots.

Le feu a lourdement endommagé un immeuble de trois étages, occupé par l'épicerie de M. Antoine Potvin, au rez-de-chaussée, et par M. Gilbert Comeau, au premier plancher. Le troisième étage n'était pas habité.

L'incendie aurait pris au deuxième étage. Il a nécessité

trois alarmes et l'intervention d'un fort contingent de pompiers.

Deux personnes auraient subi des blessures dans cet incendie.

Samedi après-midi, un incendie a causé des dommages considérables aux ateliers de la Vitrerie Lepage, situés au 930 de la rue Sainte-Thérèse.



LES POMPIERS de Québec ont été fort occupés durant toute la dernière fin de semaine, avec quatre incendies majeurs à maîtriser.

Le garage Scott Auto rasé par le feu à Saint-Maxime

par Paul-Henri Drouin de notre bureau à Saint-Joseph

garage Scott Auto, propriété de M. Gaston Rancourt, à Saint-Maxime de Scott, causant des pertes évaluées à quelque \$75.000.

moment où un employé s'apprêtait à souder un morceau sur une moto-neige. Se trouvait également à l'intérieur du garage le jeune Patrice Gagné. Heureusement, personne n'a été blessé.

Un violent incendie a complètement détruit hier soir, le L'origine du feu serait attribuable à une explosion au

La route fait cinq victimes dans la région de Québec

Selon un relevé effectué hier soir, on comptait cinq victimes de mort violente, à Québec et dans les régions avoisinantes, en fin de semaine.

A Québec, André Gagné, 20 ans, de Saint-Narcisse, dans le comté de Lotbinière, a été heurté mortellement par une automobile, sur le boulevard Saint-Cyrille, vers une heure dimanche matin. L'automobiliste, demeurant à Sainte-Foy, a été arrêté puis relâché par la Sûreté de Québec.

Un bambin de 7 ans, Martin Binet, fils de M. et Mme J.-G. Binet, 682 LeCavalier, à Sainte-Foy, a été tué par un camion de livraison de lait, samedi midi, sur la rue Clerin. Le conducteur a pris la fuite et fut retracé par la police. Il a été remis en liberté sur parole.

Deux collisions frontales survenues dimanche matin, sur des routes de la rive sud, ont fait chacune une victime. A Saint-Henri, comté de Lévis, Joseph Allen, 20 ans, de Saint-Isidore, comté de Dorchester, a péri dans une collision de deux véhicules survenue vers 7h20, dimanche matin, sur la route 23. Par ailleurs, Gaëtan Mercier, 21 ans, de Black Lake, comté de Mégantic, a perdu la vie quand son auto est entrée en collision de front avec un autre véhicule, vers 2h15, dimanche matin, sur la route 269, à Sainte-Antoine de Pontbriand, dans le comté de Frontenac.

L'alerte a été donnée aux pompiers volontaires de Saint-Maxime de Scott, à 17h45 et, dès leur arrivée sur les lieux, devant l'ampleur des flammes et dans le but de protéger les bâtisses avoisinantes, ont fait appel aux sapeurs de St-Bernard.

Dans leur travail, les sapeurs durent faire face à un manque d'eau, vu que la municipalité Taschereau-Fortier n'avait pas prévu d'endroit précis pour le creusage de trous sur la rivière Chaudière.

Lorsque ceux-ci réussirent à s'approvisionner à l'arrière du restaurant de M. Roland Faucher, il était déjà trop tard, car le vaste immeuble du garage de Scott Auto était entièrement consumé par les flammes.

L'édifice est une perte totale. Deux voitures, qui étaient à l'intérieur du garage, ont aussi été détruites.

Un skieur est tué et six autres blessés par une avalanche en Colombie-Britannique

VALEMOUNT, C.B. (d'après PC) — Un homme a été tué et six autres skieurs blessés, dont deux gravement, hier, après qu'une avalanche eût atteint un groupe de 40 skieurs à Mica Mountain, à 160 milles au nord de Kamloops.

La Gendarmerie Royale a identifié l'homme décédé comme étant M. Geoffrey B. Taylor, 44 ans, de Montréal. Le corps de Taylor a été retrouvé sous trois pieds d'une neige lourde et humide, moins de 20 minutes après le passage de l'avalanche. Il était le seul skieur qui ait été complètement englouti sous la neige.

Deux autres skieurs ont été transportés par avion à l'hôpital de McBride, à 50 milles à l'ouest de Valemount.

L'état du premier, un médecin de Montréal, est considéré comme critique: il a subi des blessures importantes à la tête et aux jambes. L'autre, une femme, est également dans un état critique, souffrant de blessures à la poitrine.

Quatre autres skieurs ont été traités pour blessures mineures à Jasper, Alberta, à 50 milles à l'est du lieu de l'avalanche, ainsi qu'à McBride.

Quatre hélicoptères ont été utilisés pour recueillir le groupe de skieurs de la pente de trois mille pieds de long. La région est utilisée par deux compagnies qui amènent les skieurs au faite des montagnes par hélicoptère.

Selon un porte-parole de la Gendarmerie, les skieurs se trouvaient par groupes de 10 sur la montagne lorsque la masse de neige et de glace s'est abattue sur eux. Taylor a été le seul à être enseveli sous la neige. Les autres ont été projetés sur des arbres par la force de l'avalanche.

NOS VENDEURS CONNAISSANT A FOND VOS PROBLEMES DE

PLOMBERIE,

CHAUFFAGE

et

ELECTRICITE

De l'expérience, ils en ont pour y avoir travaillé.

BRICOLEURS OU SPECIALISTES...

Nous avons tous les **ARTICLES et LES PIECES DE PLOMBERIE, CHAUFFAGE ET ELECTRICITE** que vous désirez, vous procurer.

HEURES D'AFFAIRES: lundi au mercredi, 8h30 à 5h; jeudi et vendredi, 8h30 à 9h p.m.; samedi, 8h30 à midi.

APPROVISIONNEZ-VOUS CHEZ

PLOMBRICOL

LE PLUS GRAND CENTRE POUR LE BRICOLEUR

1875 de la Normandie - 522-7121 (coin Avenue Lamontagne)

Superchef est un guide culinaire publié sous forme de revues hebdomadaires dont chaque numéro contient plus de quarante recettes. De semaine en semaine, il forme un répertoire de plus de 5,000 recettes du monde entier.

Chaque recette comporte en tête des symboles pour vous permettre de juger d'un coup d'oeil de la facilité ou de la difficulté de la préparation, du coût des ingrédients et de la durée de la cuisson. Par exemple: une, deux ou trois étoiles pour préparation facile, assez facile ou compliquée; une, deux ou trois pièces de monnaie pour prix de revient modéré, raisonnable ou élevé; et enfin, un, deux ou trois sabliers pour temps de préparation.

Superchef vous décrit les ingrédients exotiques, les ustensiles de cuisine inhabituels; vous donne les poids et mesures, les températures du four; vous explique les techniques de la cuisine de base et vous révèle les secrets de la réussite des plats. Vous apprendrez à planifier un menu bien balancé et à servir les aliments d'une façon attrayante.

Chaque semaine vous apporte un grand choix de plats: entrées, mets principaux et desserts. Il y a également des recettes de casse-croûte, gâteaux, pâtisseries, confitures et friandises; ainsi que des suggestions pour les pique-niques et les réceptions.



Abricots à la Condé — Voici un dessert français classique peu coûteux, facile à préparer. Le complément idéal pour un dîner élégant.



Garnitures — Des chrysanthèmes faits avec des oignons, des fleurs avec des carottes, des roses avec la peau des tomates et plusieurs autres décorations inédites.



Le rôti de veau au poivre de la Jamaïque est un plat principal facile à préparer, particulièrement attrayant avec une garniture de creusson ou de persil et des rondelles fines d'orange.

Au dos de chaque numéro, vous trouvez un sommaire complet où les recettes y sont divisées en huit catégories selon le genre de mets, par exemple "potage" ou "viande", et identifiées par des couleurs distinctes afin d'en faciliter l'usage.

Plus de 5,000 recettes passionnantes Nous avons fouillé les cuisines du monde entier afin de vous présenter des recettes inédites et intéressantes pour vous sortir de la routine. Votre famille et vos amis s'extasieront devant vos plats et vous en serez flattés.

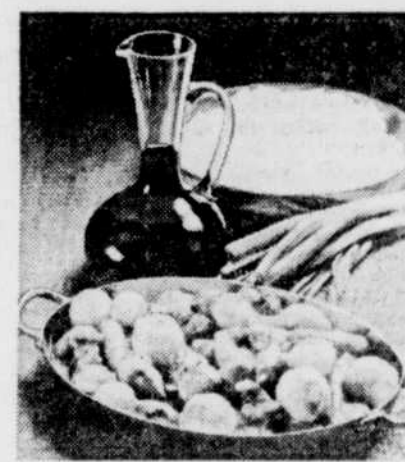
Superchef vous décrit la manière de servir chaque mets avec son accompagnement à la façon du pays d'origine. Il vous suggère également des menus complets avec vins ou autres boissons.

Une aide précieuse pour les débutants Superchef est un guide culinaire qui évite de faire des erreurs en cuisine. Même les toutes jeunes filles qui ont essayé nos recettes ont été impressionnées de la facilité avec laquelle elles ont obtenu des résultats parfaits à tout coup.

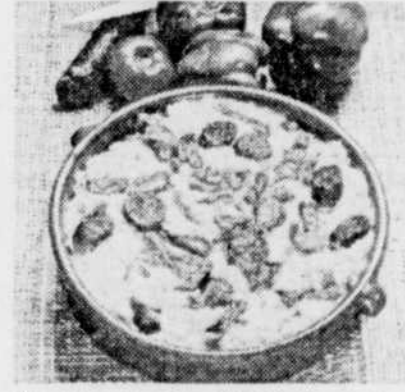
Des idées stimulantes pour la cuisine plus expérimentée Vous apprendrez à transformer un repas ordinaire en un banquet. Vous enrichirez votre répertoire de recettes et vous cuisinerez avec plus d'assurance.



Des reliures pratiques, élégantes Afin de garder Superchef dans la cuisine à portée de la main pour consultation rapide, nous vous offrons ces reliures en vinyle blanc lavable, de bonne qualité. Chaque reliure contient 14 numéros et la couverture à un rabat en plastique transparent pour protéger les pages contre les éclaboussures. Profitez de notre offre spéciale de lancement: \$3.00 au lieu de \$3.50 pour chaque reliure pouvant contenir 14 numéros. Constituez votre collection complète des maintenant.



Agneau bonne femme — C'est un simple ragout d'agneau avec des légumes. Peu coûteux, mais délicieux.



Ajja — Un plat tunisien original, épicé, préparé avec des oeufs brouillés, des saucisses et des poivrons verts.

GRATUIT! Index de 16 pages des 680 recettes contenues dans les 14 premiers numéros.

EN VENTE MAINTENANT
85¢
1^{re} partie chez votre marchand de revues

Face à cinq compagnies minières

3,500 travailleurs de l'amiante entendent négocier de front

par Gilles Pépin
de notre bureau
à Saint-Joseph

Faute de moyens pour exiger davantage, les 3,500 travailleurs de l'industrie de l'amiante dans la région de Thetford se contentent actuellement d'une proposition qui vient d'être faite à peu près simultanément par 5 compagnies minières concernant un ajustement de salaire destiné

à faire face à l'augmentation croissante du coût de la vie.

Mais il est des maintenant certain que ces mineurs formeront un front commun pour la négociation de nouveaux contrats de travail, puisque les présentes conventions collectives expireront toutes à la fin de l'année courante et que ces travailleurs ont tous la même ambition: s'assurer d'un juste rattrapage ainsi que des clauses moins rigides quant à l'augmentation future du coût de la vie.

Voilà la pensée qui a été exprimée très franchement hier, lors d'une assemblée qui a regroupé plus de 2000 travailleurs de l'amiante au Centre des Loisirs de Thetford Mines.

Il n'y a pas d'équivoque, ces travailleurs se sentent exploités par des compagnies puissantes. Ils n'ont aucun recours pour faire "ouvrir" les présents contrats collectifs et les propositions patronales, qui sont très fermes, décrètent, à

toute fin pratique, une augmentation de salaire variant entre 08c et 18 cents par heure dépendant des fonctions de chacun.

Il y a un mois environ une offre tout à fait semblable avait été acceptée par les 2200 mineurs de la Canadian Johns-Manville à Asbestos. Ces derniers sont cependant membres de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) et on se souvient qu'au moment où ils avaient accepté l'offre de l'employeur avec satisfaction, les représentants de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), les deux groupes syndicaux dont les mineurs de la région de Thetford sont membres, avaient alors déclaré qu'il s'agissait ni plus ni moins d'une vente à rabais comparativement aux clauses salariales qui venaient d'être négociées dans d'autres entreprises.

Comme les compagnies minières ne veulent pas "ouvrir" la présente convention, les mineurs de la région de Thetford ne voient d'autre alternative que de "se soumettre". Ils vont encaisser les chèques, à contre cœur pratiquement; car ils n'acceptent pas que les compagnies décident sans discuter de la compensation à laquelle ils ont droit à cause de l'augmentation très grande du coût de la vie.

On ne pouvait prévoir cette augmentation lors de la négociation d'un contrat d'une durée de trois ans. Les compagnies, par contre, peuvent ajuster leur prix de vente au besoin. Où est la justice?

En entendant cette impression répétée maintes fois au cours de l'assemblée d'hier, les dirigeants syndicaux, notamment M. Raymond Parent, des Métallurgistes, ont voulu tempérer, pour le moment, afin de ne pas tomber dans l'illégalité.

Mais ces travailleurs de l'amiante se réservent un droit de parole, et ils veulent mettre le "paquet", lors des négociations du prochain contrat de travail. Tous les participants à l'assemblée d'hier ont manifesté leurs accords pour un front commun qui saura profiter de l'expérience plutôt amère qui est vécue cette année.

Les 70 employés de Diamant Ltée signent un nouveau contrat de travail

par Paul-Henri Drouin
de notre bureau
à Saint-Joseph

C'est dans une proportion de 66 pour cent que les quelque 70 employés syndiqués des Produits Diamant Ltée, de Ville Ste-Marie de Beauce, ont accepté hier soir, une nouvelle convention de travail d'une durée de deux ans qui se terminera le 1er novembre 1975.

Il a fallu huit séances de négociations avant l'acceptation de cette quatrième convention collective de travail négociée par l'Union internationale des Travailleurs en boulangerie et confiserie d'Amérique, affiliée à la FTQ, a

déclaré hier soir, l'agent d'affaires syndical M. Lionel Demers.

Par ce nouveau contrat de travail, les employés syndiqués des Produits Diamant Ltée, se sont vu accorder une augmentation générale moyenne du taux horaire de \$1.12 l'heure sur la convention d'une durée de deux ans, ce qui porte le salaire de base à \$3.50 l'heure au 4 novembre 1974 et le plus haut taux horaire à \$4.36 l'heure.

Aussi, parmi les principaux avantages, il y a deux points: 1 — une prime de chef de groupe haussée à 20 cent l'heure, 2 — la clause garantissant à tout employé victime d'une mise à pied à cause de la fermeture de l'usine, une prime de

separation équivalente à une semaine de salaire par année d'ancienneté; 3 — une réduction de 2 1/2 heures sur la semaine régulière de travail avec compensation de salaire et réduction d'un autre 2 1/2 heures à compter du 4 novembre 1974 avec compensation de salaire.

Du côté des vacances, la nouvelle convention de travail prévoit trois semaines de vacances après 7 ans remuées à 7 p.c. du salaire gagné; quatre semaines après 17 ans remuées à 9 p.c. et quatre semaines après 20 ans remuées à 10 p.c. du salaire gagné.

On a prévu 10 congés chômés et quelques reclassifications, ainsi que la réduction de 24 à 12 mois sur l'échelle de production de salaire des camionneurs.

L'ancienneté des travailleurs s'appliquera pour la préférence d'équipes et désormais tous les employés de cette compagnie seront costumés gratuitement par la compagnie à l'exception des camionneurs qui devront défrayer 25 p.c. du coût d'achat d'un costume.

La prime de soirée ou de nuit a été haussée de 15 l'heure avec amélioration substantielle d'allocation de repas et coucher aux camionneurs. Le coût accordé par la nouvelle convention est de \$3.50 pour un dîner ou un souper et \$13.00 pour un coucher.

Le Syndicat de la planche isolante rejette l'offre de la Domtar à Donnacona

par Gérard ROCHETTE

Les travailleurs du Syndicat de la planche isolante de Donnacona (CSN) ont rejeté les offres de la Domtar pour le renouvellement de leur contrat de travail. Ils ont cependant mandaté leurs négociateurs pour déposer une demande de conciliation au ministère du Travail.

Les travailleurs ont rejeté l'offre patronale dans une proportion de 99.8 pour cent. Le syndicat a tenu deux assemblées en fin de semaine, à l'hôtel de ville de Donnacona.

Cent-dix-neuf des 168 syndiqués ont assisté à ces réunions, alors que 117 votaient pour le rejet des offres patronales.

Par ce vote massif, les travailleurs accordaient ainsi leur appui au comité de négociation qui leur avait recommandé le refus des conditions du nouveau contrat de travail proposé par la compagnie de matériaux de construction Domtar Ltée.

Les points de litige concernent les salaires et l'ensemble des conditions de travail.

La demande syndicale exige une hausse de \$1.50 l'heure pour un contrat de 24 mois. Selon les informations fournies aux assemblées, la meilleure offre de la Domtar se situe à \$0.86 l'heure.

La convention de travail des employés de la planche isolante de la Domtar, à Donnacona, dans le comté de Portneuf est échue depuis le 30 novembre 1973. Cinq séances de négociations ont eu lieu sans que les deux partis puissent en venir à une entente.

Il y a deux ans, un arrêt de travail de quelque trois mois avait frappé cette usine avant qu'un règlement n'intervienne.

A l'issue des deux assemblées de fin de semaine, le président du syndicat, M. Georges Cantin, a fait part que la demande de conciliation serait déposée aujourd'hui même, afin de ne pas retarder la reprise des discussions avec les représentants patronaux.

Précisons que seuls les employés de l'usine de la planche isolante sont concernés par ces négociations. On sait que les travailleurs du papier journal ont renouvelé leur contrat en janvier, tandis que les employés de bureau entreprennent leurs négociations aujourd'hui.

Les chauffeurs d'autobus de Charlevoix rencontrent leurs patrons dès demain

par Mme J.T. Legendre
de notre bureau
de la Malbaie

C'est demain après-midi qu'aura lieu la séance de conciliation qu'on avait espéré se tenir en fin de semaine entre le Syndicat des chauffeurs d'autobus de Charlevoix et les quatre entrepreneurs qui sont les Autobus de la Malbaie Enr., Henri Neron, Vincent Lavoie, et Antonio Tremblay.

Le conciliateur du ministère du Travail, M. Guimond a lui-même fixé la date de cette séance qui se tiendra dans Charlevoix afin de consulter sans délai les syndiqués dans l'éventualité de nouvelles offres patronales.

La grève des chauffeurs d'autobus de Charlevoix touche 29 syndiqués depuis le 11 février. Si, plus de 2000 élèves sont ainsi privés du transport scolaire, c'est près de 4500 étudiants qui voient leurs cours désorganisés à cause des absences trop nombreuses en classe.

A la commission scolaire régionale Charlevoix tout comme à la commission scolaire Laure Conan, on déplore cette situation affirmant qu'elle devrait redevenir normale le plus tôt possible pour éviter des retards irrécupérables chez un bon nombre d'élèves.

Si la séance de conciliation amenait les deux partis en cause à s'entendre, il serait alors possible que le transport scolaire reprenne dès mercredi dans Charlevoix-Est.

LE **Syndicat**
DE QUÉBEC

• CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS



33 1/3% de réduction

perruque 'Petite Caroline'

Valeur de 30⁰⁰

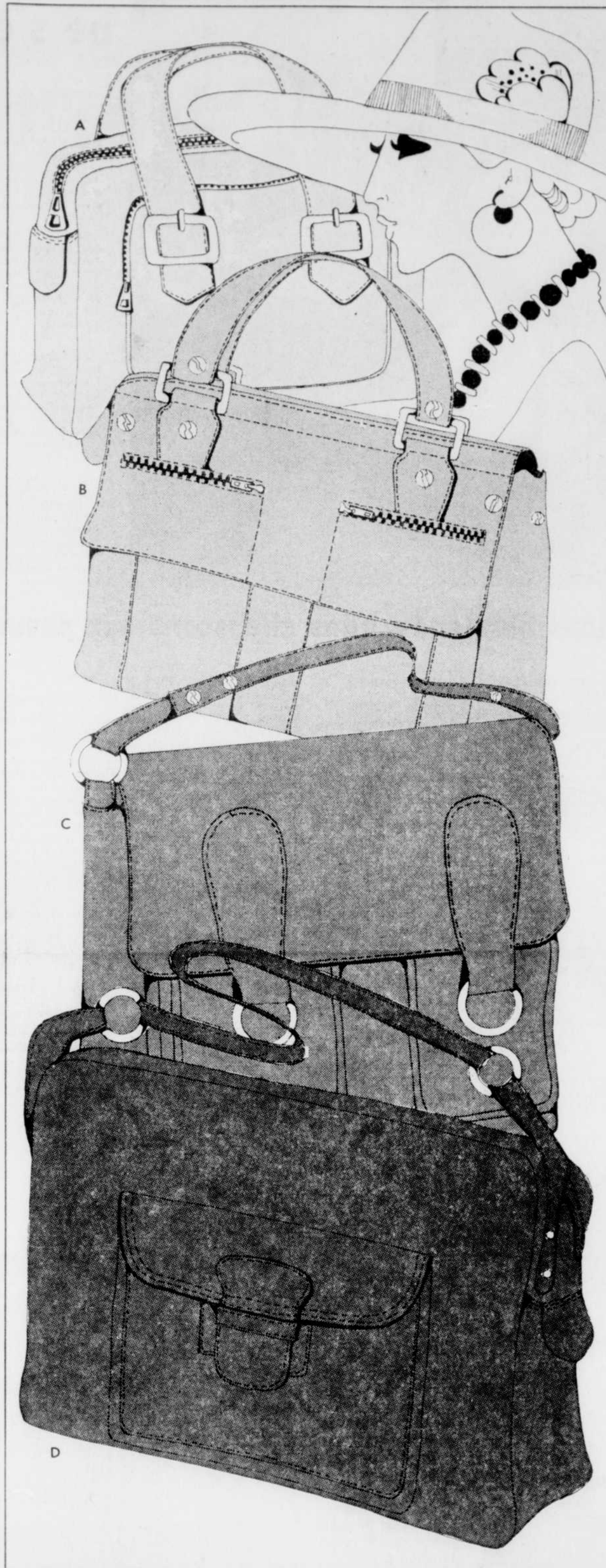
SPECIAL
19.90

Une perruque facile d'entretien... facile à coiffer... de grand style sport... et disponible dans une gamme de plus de 10 teintes naturelles les plus recherchées.

Syndicat, Salon de la perruque.
Centre-Ville, 3e étage.
Place Laurier et Place Fleur de Lys

LE **Syndicat**
DE QUÉBEC

• CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS



Bonjours souplesse

Adieu la rigidité... et vive la souplesse du sac moderne, sport mais élégant, sympathique, jeune, en cuir nappa qui change de ton selon vos activités. Une importation du Liban!

- | | | | |
|---|--------------|---|--------------|
| A. Sac sport avec pochette extérieure à zipper. 2 courroies courtes. Compartiment intérieur. Noir, London tan, marine, blanc. | 21.00 | C. Sac sport avec rabat sur petites pochettes. Longue courroie ajustable. Compartiment intérieur. Noir, British tan, London tan, marine, blanc. | 26.00 |
| B. Sac sport avec rabat sur petites pochettes pressurées. 2 courroies courtes. 2 compartiments zippés sur rabat. Noir, beige, London tan, marine, blanc. | 22.00 | D. Sac sport genre 'glouton' avec longue courroie ajustable, à zipper. Pochette sur le devant. Compartiment intérieur. Noir, beige, London tan, marine, blanc. | 25.00 |

Syndicat, Accessoires, Centre-Ville, rez-de-chaussée, Place Laurier et Place Fleur de Lys
Commandes postales et téléphoniques acceptées. **Composez 524-8411**

Quant.	Grs	Coul.	Description	Prix
				Taxe 8%
				Total
Nom.....				
Adresse.....				
Compte de crédit ☐ C.O.D. ☐ Chèque ☐ Mandat ☐				



Les bruits de la ville

PAR PIERRE CHAMPAGNE

Le radar

Un Fidéen de la rue Lambertville prête un beau jour son automobile à un copain pour une fin de semaine. Quelques mois plus tard, il reçoit une infraction "radarisante" commise par son ami.

Il plaide d'abord non coupable par courrier... et il est cité à comparaître.

Mais on ne peut pas obliger quelqu'un à témoigner dans sa propre cause. Donc le Fidéen en question ne témoigne pas. Il attend que la couronne ait terminé sa preuve (la photo) et, par la suite, il demande de faire entendre un témoin. La cour accepte.

Le témoin vient déposer, non sans, au préalable, avoir demandé la protection de la cour. C'est-à-dire que ce qu'il dira devant cette cour ne pourra pas ensuite être retenu contre lui, dans un autre procès. Or, ce témoin, c'est justement l'ami, le copain du propriétaire de la voiture. Celui-là même qui a commis l'infraction. Et il avoue.

Mais comme je viens de le dire, la cour lui ayant accordé sa protection, il ne sera pas poursuivi. Quant au Fidéen, il est libéré. Un truc extraordinaire qui pourra, je l'espère, vous servir.

Je suis fou

Je regardais, l'autre soir, la télévision lorsque je me surpris à dire, tout fort, "boum" lorsqu'un bonhomme tomba sur le dos. Je crie aussi "plouf à l'eau" lorsque le dauphin dont j'oublie le nom fait ses carambolages.

Depuis quelques mois, je marche à quatre pattes. Exceptionnellement, peut-être, mais je le fais. Je traverse tout le corridor de la maison à quatre pattes.

Ce n'est pas que je rajeunisse mais j'utilise aussi régulièrement un langage enfantin. Des mots que je n'avais pas prononcés depuis longtemps me reviennent subitement comme pipi, caca, dodo, etc. J'ai retrouvé également ma politesse. Je dis merci, s'il vous plaît et excusez-moi beaucoup plus souvent. Je vous le dis, je ne me reconnais pas.

Dans quelques mois, je recommencerais probablement à jouer au baseball. Je joue déjà à la cachette. Et dans deux ou trois ans, je devrais me racheter des patins et patiner.

Je suis fou me direz-vous. Non. Je suis père.

Code postal

Comme tout le monde, vous ne connaissez sans doute pas votre code postal. Mais c'est pourtant facile à retenir. Pas de la façon dont le ministère des Postes espère pouvoir y parvenir, mais tout simplement en utilisant vos méninges.

À Québec, par exemple, tous les codes postaux commencent par G-1 ou, plus simplement, par

"j'ai un" ou "j'ai une". Chose certaine, vous avez toujours quelque chose en commençant.

Celui du Soleil commence, par exemple, par G1K donc par "j'ai un cas". Et il continue par 7J6. Notre code est donc "G1K 7J6". On peut donc dire "j'ai une cassette" (cassette comme dans K-7). Il ne reste plus à retenir que le J6 et ça, c'est facile.

Si vous êtes chimiste et qu'il est facile pour vous de retenir les formules chimiques, dites-vous que notre code postal est G1 K7 J6.

G1K 7J6 peut aussi se traduire par "Garde un kimono ces jours-ci" (G pour garde, un pour un, K pour kimono, 7 pour ces, J pour jours et 6 pour ci).

Essayez avec le vôtre maintenant.

"Parade de mode"

En plus des "parades de nuit", le carnaval de Québec, du moins "l'Ordre des anciennes duchesses", présente depuis cinq ans des parades de mode. Et celle qui a été présentée jeudi soir dernier, dans la salle de bal de l'hôtel Québec-Hilton, valait son pesant d'or (si on s'en tient aux limites de ce qu'on a déjà vu dans la ville de Québec). Pour la première fois depuis cinq ans, le professionnalisme avait remplacé l'amateurisme.

Les "ahh", les "ohh" et les "hii" se succédaient à chaque présentation dans un crescendo qui n'a atteint son apogée que dans la présentation de la robe de mariée.

Les maillots de bains succédaient aux déshabillés... pour la plus grande joie des quelques hommes qui étaient dans la salle. Pour la première fois, une maison de Québec, Norman pour ne pas la nommer habillait des duchesses et, pour la première fois également, les Québécoises pouvaient profiter de la circonstance pour s'habiller elles-mêmes. Espérons que l'an prochain, d'autres maisons de Québec suivront cet exemple et que, de plus en plus, le Carnaval de Québec deviendra réellement le carnaval des Québécoises.

C'est la grâce que je vous souhaite, au nom du père, et du fils, et caetera...



Pêches commerciales en Gaspésie

Un second député libéral s'en prend aux politiques du ministre Jack Davis

par Louis Tardif
de notre bureau de Rimouski

Le ministre Jack Davis, en charge de l'Environnement, se fiche éperdument de l'Entente Canada-Québec, ça lui passe plusieurs pieds par-dessus la tête...

Ces propos n'ont rien de d'une Opération Dignité, ni du Conseil régional de développement. Elles sortent de la bouche même du député libéral de Gaspésie aux Communes, M. Alexandre Cyr, qui au cours d'une conversation téléphonique s'en est pris vertement à son collègue de la Colombie-Britannique. Celui-ci avec "le gouvernement du Canada, met

présentement en danger le développement des pêches commerciales en Gaspésie et dans le Bas St-Laurent".

C'est donc le deuxième député libéral de l'Est du Québec qui s'en prend dernièrement à son propre gouvernement et qui dénonce les politiques du ministre Davis.

Après la sortie la semaine

dernière devant Dignité I du député Pierre Debané qui accusait le colombien britannique Davis d'avoir "dé-tourner" à l'Ouest des fonds de l'Entente destinés aux points de débarquement des pêcheurs gaspésiens et madelinots, c'est maintenant au tour d'Alexandre Cyr d'affirmer que le "gouvernement du Canada ne respecte pas les engagements pris dans l'Entente".

SOCIÉTÉ JUSTE?

M. Cyr a expliqué que les quelque dix millions devant être investis dans les programmes de consolidation de l'industrie de la pêche dans la région-plan, impliquant en partie la relocalisation des pêcheurs (certains ont en effet déjà déménagé vers les points de débarquement et les parcs industriels) ont été répartis comme suit: \$5 millions en Colombie-Britannique, \$4,3 millions à Terre-Neuve, \$4,1 millions en Nouvelle-Écosse, \$2,1 millions au Nouveau-Brunswick et seulement \$1,9 million au Québec au lieu des dix millions promis.

"Le seul critère utilisé pour la répartition en fut un pour favoriser la Colombie-Britannique, soit la valeur des prises au débarquement au cours des dernières années", de préciser le député Cyr.

En employant ce seul critère

re, le ministre n'a aucunement considéré l'Entente.

"Il n'a fait qu'enrichir les plus riches et appauvrir les plus pauvres. Ce n'est pas tout à fait la société juste dont par le Premier ministre depuis des années".

FRONT COMMUN

Se disant le porte-parole de ses deux collègues, soit Pierre Debané dans Matane et Albert Bechard des Îles-de-la-Madeleine, le député de Gaspésie en outre déclaré qu'ils allaient se battre tous les trois pour que justice soit faite.

"Rien ne nous fera reculer".

Le triumvirat de l'Est se propose d'affronter leur collègue de l'Ouest tout en prenant soin d'avancer d'en parler à Jean Marchand et à André Ouellet, selon le porte-parole.

Des rencontres ont également eu lieu avec la Direction générale des Pêches à Québec, dont le sous-ministre Viateur Bernard et M. Marcel Pelletier de la Direction générale du ministère de l'Industrie et du Commerce.

A LIQUIDER
directement du moulin
50 PAQUETS DE \$135.00
BOIS ASSORTI
TEL.: 687-2960

DOCTEURS
DORION & DIONNE
ANDRÉ GHISLAIN
OPTOMETRISTES

● EXAMEN DE LA VUE ● LUNETTES ● VERRES
● LENTILLES CORNÉENNES
Nouvelle adresse
870 EST, RUE ST-JOSEPH — TEL.: 529-9642
(Face à l'ancienne)

Suivez le chef de file



Mini Mite

MINI MITE est le petit aspirateur commercial le plus vendu au Canada. Ce n'est pas étonnant car MINI MITE est petit mais puissant.

Compact mais très efficace l'aspirateur MINI MITE est idéal pour les hôtels, les motels, les hôpitaux, les institutions et les bâtiments commerciaux.

MINI MITE a été conçu pour vous par Dustbane, le plus grand fabricant d'aspirateurs commerciaux du Canada.

IL S'AGIT DE L'UN DES 1350 PRODUITS FABRIQUÉS PAR DUSTBANE POUR L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES.

Dustbane Enterprises Limited
Case postale 8381
Ottawa Ontario K1G 3K1
(613) 745 6861

Gerard Paradis Ltée
2560 Dalton, Parc Colbert
Ste-Foy
Québec 12, Qué.
Téléphone 418-651-9830

Pour plus de renseignements, écrivez à l'adresse ci-dessus ou contactez le représentant des produits Dustbane de votre localité dont vous trouverez l'adresse dans votre annuaire téléphonique.

par Gilles OUELLET,
de notre bureau de Sept-Îles

Quelque 25 pour cent des postes à caractère d'intervention clinique et sociale du Centre des Services Sociaux de la Côte-Nord (CSS) ne sont pas comblés actuellement.

Excluant le personnel administratif et de soutien, le CSS a encore besoin de 14 personnes afin d'atteindre le nombre de 56 comme le permettent les

normes actuelles; on dit que dans l'avenir ce nombre devrait être plus élevé afin de bien répondre aux besoins.

Sur ces quatorze postes à combler, huit doivent être accordés à des diplômés universitaires.

Les raisons que donnent les candidats pour ne pas venir travailler dans la région restent les mêmes: l'éloignement, le fait de ne pas être à proximité d'un centre de for-

mation universitaire, les complications du déménagement, etc.

M. Louis-Marie Proulx, directeur des services professionnels au CSS de la Côte-Nord a laissé savoir que dans ces circonstances, le travail fait était indéniablement incomplet. Il a expliqué que le cumul des fonctions, le surcroît de travail, le fait

que le nombre de cas par personne était supérieur à la moyenne entraîne une rotation du personnel, donc l'installation d'un certain cercle vicieux.

Par ailleurs, M. Proulx a révélé que le Conseil de la Santé et des Services Sociaux de la Côte-Nord (CRSSS) projetait de monter un audio-visuel en collaboration avec le CSS, le Conseil Régional de Développement de la région 09, et plusieurs organismes régionaux, portant sur la Côte-Nord, son cadre physique et son aspect social; cet audio-visuel sera présenté dans les universités québécoises afin de mieux faire connaître cette région. Le projet constitue une priorité.

Rappelons que le CSS était connu avant l'application de la loi 65 sur les services sociaux et de santé comme étant une agence de service social.

Sept-Îles confiante de tirer quelques millions du programme des zones spéciales

Les autorités municipales de Sept-Îles entreprendront la semaine prochaine la première ronde de négociations avec les fonctionnaires du programme des zones spéciales afin de décrocher quelques millions de dollars pour parachever certains projets et pour en commencer de nouveaux.

Parlant hier soir devant les membres de la Chambre de Commerce locale réunis pour leur souper mensuel, le maire de Sept-Îles, M. Jean-Marc Dion s'est montré enthousiaste, optimiste et confiant que la ville qu'il dirige réussisse dans ses démarches.

Le gérant de la municipalité, M. Roger Boudreau, et l'ingénieur municipal, M. Claude Delisle se rendront à Québec pour piloter les projets élaborés qui nécessiteraient des déboursés globaux d'une dizaine de millions pour être réalisés.

Ces projets qui sont tous à l'état d'études préliminaires ont été soumis il y a quelques jours aux fonctionnaires et seront revus lors des négociations de la semaine prochaine. Les principaux projets concernent le secteur domiciliaire où il faudrait aménager 200 lots, puis de l'amélioration du pavage, etc., un incinérateur qui gèrerait un million et demi, la relocalisation des services de police et des travaux publics qui prendrait deux millions du gîteau, un arena de spectacle, une usine de filtration de deux millions.

M. Dion a fait un bilan de ce que Sept-Îles avait obtenu des zones spéciales depuis l'entrée en vigueur de ce programme le 1er avril 1970: l'Entente Canada-Québec qui devait prendre fin en 1973 vient d'ailleurs d'être prolongée jusqu'en 1975.

Depuis 1970, la ville de Sept-Îles s'est vu accorder des subventions totalisant \$11,851,000 et consentir des prêts pour \$6,058,000 soit une

somme globale de \$17,909,000 grâce à l'Entente. Dans la région ces sommes ont surtout été consacrées au développement des secteurs urbains comme la construction d'habitations à loyers modiques ainsi que l'aménagement de réseaux d'égouts et d'adduction d'eau. Notons que \$3,300,000 ont servi à réaliser le Centre socio-recreatif.

Le maire Dion a déclaré qu'après 75 ans que la nouvelle philosophie de ce programme sera orientée vers des projets d'envergure et des projets communautaires. L'objectif à Sept-Îles sera de rédefinir les parcs industriels et de rechercher des industries secondaires.

VOTRE APPARTEMENT NE CONVIENT PLUS?



LA VIE

PARC BEL AIR

842-4018

VITE... VITE...
LA QUANTITÉ EST LIMITÉE

Prochain tirage: 22 Février

Super-photo

MÊMES GROS LOTS

maintenant
à tous les 2 mois
FÉVRIER-AVRIL-JUIN-AOÛT-OCTOBRE-DÉCEMBRE



Un jour ce sera ton tour

En Haïti

L'aide canadienne abordera quatre nouveaux domaines

PORT AU PRINCE (AFP) — La coopération entre nos deux pays vise à l'élevage du niveau de vie du peuple et, en conséquence, les projets auxquels nos deux pays peuvent coopérer doivent être aussi près du peuple que possible.

«A déclaré jeudi soir, au cours d'une conférence de presse, M. Paul Gérin-Lajoie, président de l'Agence canadienne de développement international—ACDI—, qui effectue, à la tête d'une délégation de neuf hauts fonctionnaires canadiens, une visite officielle en Haïti.

«Nous sommes mutuellement très satisfaits et j'ai été fortement impressionné par la détermination du peuple haïtien à prendre en main son développement», a précisé le président de l'ACDI. Au cours des conversations qui se sont déroulées avec les responsables haïtiens du développement, quatre nouveaux secteurs d'interventions de l'aide canadienne ont été retenus d'un commun accord, a annoncé M. Gérin-Lajoie: la formation professionnelle, les ressources hydrauliques, l'agriculture et la formation des cadres.

DETAILS

En ce qui concerne la formation professionnelle, un réseau d'écoles professionnelles couvrant l'ensemble du pays et certains aspects de la forma-

tion professionnelle dépendant d'autres ministères que celui de l'Éducation nationale sont envisagés.

Dans le domaine hydraulique, on analyse les réserves et on fait un inventaire des possibilités, ce qui pourra déboucher sur des réalisations dans le domaine hydro-électrique et dans celui de l'irrigation.

Pour l'agriculture, où les grands secteurs prioritaires ont été définis par les responsables haïtiens, les projets soumis par le gouvernement de Port-au-Prince seront l'objet d'une étude dans les prochaines semaines. Par le biais de l'élevage et des pêches, on envisage un volet «nutrition».

Quant à la formation des cadres, elle se fera principalement par l'envoi d'experts canadiens, en particulier dans les organismes haïtiens de développement, tels que le Conseil national de développement et de planification—CONADEP—au siège duquel M. Gérin-Lajoie tenait sa conférence de presse.

Après avoir rappelé la coopération multilatérale d'Haïti avec l'Allemagne fédérale, les États-Unis, la France et Israël, M. Gérin-Lajoie a précisé que l'assistance canadienne n'était pas isolée et qu'elle s'inscrivait dans le cadre d'une coopération à facettes multiples.

Les nouveaux secteurs d'intervention de l'assistance canadienne annoncés par M. Gérin-Lajoie s'ajoutent aux projets déjà entrepris avec l'aide de l'ACDI.

Il s'agit d'un centre de formation professionnelle canado-haïtien, d'un programme de formation de cadres pour la formulation de projets, dont le montant, réparti sur six ans, se chiffre par \$8 millions.

A ces deux projets, il faut en ajouter trois autres virtuellement acceptés: l'envoi d'experts canadiens en taxation pour le ministère des Finances haïtiens, l'envoi d'experts en coopératives et l'envoi d'experts pour la programmation de projets agricoles.

M. Gérin-Lajoie a quitté vendredi Haïti pour Montréal, après une visite d'une semaine à Port-au-Prince et ses environs. Le mauvais temps a empêché un voyage dans le sud et dans le nord du pays.

Il y a eu des contacts avec le président Jean-Claude Duvalier et la plupart des membres de son gouvernement. Le séjour de la délégation canadienne en Haïti a été clôturé par une réception donnée jeudi soir à l'ambassade du Canada par le chargé d'affaires, M. William McKenzie Wood.



Z'avez jamais vu de femme?

Deux travailleurs de la construction de Toronto n'en ont pas cru leurs yeux. Une petite dame, casque en tête et plans à la main, évaluait l'édifice en rapport avec une assurance contre l'incendie. C'est

pourtant ce que fait Roseann McGuire, âgée de 23 ans, pour le compte de la Canadian Underwriters Association. Roseann est la première femme à occuper un tel poste au Canada.

Une bourse de \$11,000 d'IBM au département de Mathématiques de l'Université Laval

Une bourse de \$11,000 de la compagnie IBM destinée à subventionner un important projet de recherche en informatique dirigé par le professeur Marion Finley, du département de Mathématiques de la faculté des Sciences de l'Université Laval, vient d'être remise au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Jean-Guy Paquet.

Ce projet vise à mettre sur pied des modèles de stockage et de dépistage de l'information pour des banques de données très importantes (regroupant 10 millions à 10 milliards d'éléments d'information). Le projet étudiera particulièrement l'utilisation des langues vivantes pour communiquer avec cette banque de données.

Une subvention du ministère de l'Éducation du Québec a déjà été accordée à l'équipe du Dr Finley pour ces travaux. Cette équipe est formée de trois professeurs du département de Mathématiques: MM. Marion Finley, William Hat-

cher, Riaz Khadem et d'un professeur du programme d'informatique, M. Lam Locong. Participent également à la recherche, sept étudiants diplômés et assistants de recherche.

Parmi les modèles trouvés, certains sont déjà à l'état de prototypes: un système MIS (Management Information Systems) a été développé au sein d'une industrie locale, ce qui permet d'avoir des données sur la rentabilité et l'efficacité des modèles développés. Le

groupe s'est particulièrement intéressé à développer des modèles de langue naturelle permettant de communiquer avec la banque de données et à étudier la traduction de nos langues parlées (le français, l'arabe et même le chinois) dans cette langue naturelle utilisable par l'ordinateur.

Par ailleurs, la compagnie IBM remettrait récemment à l'Université Laval une somme de \$1,500 destinée à apporter une aide financière à des étudiants non diplômés.

Une forte hausse des mises en chantier en janvier au Canada

OTTAWA (PC) — Les mises en chantier au Canada, pour toutes les régions et compte tenu des facteurs saisonniers, ont atteint en janvier un taux annuel de 295,600 unités, au regard de 252,600 en décembre 1973, annonce la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Ce taux exceptionnellement élevé, a expliqué la SCHL, est dû à une hausse du volume des logements commencés dans des bâtiments multifamiliaux et à la température clémente qui a prévalu dans certaines régions au cours du mois dernier.

Le nombre réel de logements commencés en janvier a atteint, dans les régions urbaines seulement, le niveau de 13,598, soit une hausse de 22 pour cent par rapport à janvier 1973.

Les mises en chantier ont augmenté de 38 pour cent dans le cas des bâtiments multifamiliaux, tandis qu'il n'y a pas eu de changement dans le cas des maisons unifamiliales au regard de l'an dernier.

CONCESSIONNAIRES SERIEUX

demandés pour la vente des motos **Malaguti**



STIHL CHAIN SAW (CANADA) LTÉE,

le seul importateur des motos Malaguti pour le Canada est en train d'organiser un réseau d'agents pour ce nouveau produit.

Territoires protégés.

Si vous êtes intéressé à une distribution de ces motos de qualité, qui peuvent parcourir plus de 200 milles par gallon d'essence, veuillez communiquer avec Jos Hallé, téléphone: (418) 833-2164.

STIHL CHAIN SAW (CANADA) LTÉE

684 Trans-Canada, Lauzon, Qué.

Les marchés commerciaux anglais ont connu une semaine très agitée

LONDRES (AFP) — Depuis dimanche dernier, la grève des mineurs est effective à cent pour cent. Les stocks de charbon, notamment ceux des centrales électriques, diminuent dangereusement. Pour économiser ses réserves, l'électricité de Grande-Bretagne a effectué cette semaine des réductions de voltage.

Le comité exécutif du syndicat des mineurs a rejeté à l'unanimité l'offre d'un groupe d'industriels qui proposait, pour arrêter la grève, de financer une augmentation des salaires des mineurs jusqu'à ce qu'une solution définitive ait pu être trouvée au conflit des houillères.

Lundi prochain, la commission des salaires se réunira pour examiner si dans le cadre du rapport sur la relative des salaires, les mineurs, considérés comme «cas spécial», ne pourraient bénéficier d'une augmentation supérieure aux limites fixées par la phase trois anti-inflation.

Lundi dernier, le syndicat des conducteurs de trains a décidé de suspendre ses grèves perlees pendant toute la période électorale à la suite d'un appel de M. Harold Wilson. La direction des chemins de fer et les trois syndicats du rail vont maintenant reprendre les négociations.

La campagne électorale bat son plein. Les manifestes ont été publiés. Les conservateurs demandent à l'électorat de dénoncer par son vote l'attitude des syndicats et surtout celle des mineurs. Les travaillistes attaquent le gouvernement sur l'inflation. L'augmentation du coût de la vie de 1,9 pour cent le mois dernier devrait apporter du poids à leurs arguments. Jusque-là, trois sondages donnaient un avantage croissant aux conservateurs.

Tandis que la livre se raffermissait très nettement, le cours de l'or établissait un nouveau record de fixing à 149 dollars l'once. Les prix de ventes des automobiles viennent d'être relevés alors que la production s'est ralentie en raison de la réduction de la semaine à trois jours de travail.

MARCHÉS COMMERCIAUX

Une activité febrile s'est manifestée cette semaine sur les marchés commerciaux britanniques, où avec l'argent-métal en tête du mouvement, les cours ont vivement fluctué à cause d'opérations spéculatives. Les spéculateurs, qui cherchaient refuge dans les matières premières depuis plusieurs semaines en raison de la tension monétaire, ont redoublé leurs activités à la suite d'informations selon lesquelles des sociétés financières et pétrolières américaines et les producteurs arabes commencent aussi à investir dans les bourses commerciales.

L'argent-métal a pulvérisé tous ses records, en augmentant de 20 pour cent, avant de reprendre sensiblement du terrain. L'or a également atteint un niveau sans précédent, de même que l'étaï, le sucre et le café.

STOCK EXCHANGE

Tandis que la plupart des compartiments restaient indécis en raison des incertitudes politiques et industrielles, les mines d'or ont connu une nouvelle flambée cette semaine à la Bourse de Londres. A l'image du métal jaune, les kaffirs ont enregistré des

fluctuations d'ampleur exceptionnelle. Lundi par exemple, les producteurs comme Loof et President Brand ont bondi jusqu'à deux livres et leur indice a établi un record de 350,1 points (soit une hausse de 6 p.c. par rapport à vendredi). Mais le même indice était retombé au milieu de la semaine à 314,7 points (en baisse de 5 p.c.) à la suite de prises de bénéfice. Toutefois, les valeurs ont pratiquement récupéré leurs gains initiaux vendredi grâce à des rachats encouragés par la hausse record le même jour du métal jaune.

Diamantifères et platines ont imité dans une certaine mesure les mouvements des mines d'or. Vendredi, les mines irlandaises et canadiennes ont été animées par l'offre d'achat lancée par Comino sur la mine irlandaise de Taran Exploration dont l'action a monté de 40 p.c. environ.

D'autre part, après avoir tout d'abord fait des vifs progrès, les banques de dépôt ont reperdu un peu de terrain à la suite de la publication des bénéfices de Lloyds, pourtant en progrès de 75 p.c.

Les pétroles, initialement déprimés par la crainte de la nationalisation du pétrole de la Mer du Nord en cas de victoire travailliste aux élections générales, se sont ressaisis à la suite de trois sondages d'opinion publique donnant l'avantage aux conservateurs. Outre ces sondages, un rapport encourageant de la confédération de l'industrie britannique (patronat) concernant les effets des restrictions énergétiques sur l'activité dans les entreprises ont stimulé une hausse modérée des industrielles. Hésitantes après le déclenchement de la grève totale des mineurs le dix février, des vedettes comme I.C.I. et Beecham ont ensuite progressé de trois ou quatre pence en moyenne. Mais elles sont retombées dans le marasme à la veille du week-end, dans l'attente de l'ouverture de l'enquête de la commission des salaires sur le conflit des mineurs. Les fonds d'Etat tres calmes n'ont guère varié après un léger recul initial.

Indice: Mines d'or 332,4 contre 330,4
Industrielles 320,0 contre 307,3
Fonds d'Etat 57,27 contre 57,46

ESPACES à BUREAUX A LOUER

Edifice Place Samuel de Champlain
350 chemin Ste-Foy

Administration Bolduc et Associés Inc.
Pour plus d'informations:

681-4601



Le secteur des pâtes et papiers offre l'occasion de bons gains de capital

TORONTO (PC) — Les titres du secteur des pâtes et papiers se vendent généralement à des rapports de prix-bénéfices peu élevés et offrent aux investisseurs l'occasion de s'assurer des gains de capital, indique la maison de placement Bongard Leslie.

Rappelons que le rapport de prix-bénéfices est obtenu en divisant le prix d'un titre sur le marché par les bénéfices qu'il produit par action.

Le secteur des pâtes et papiers affiche en moyenne un rapport de prix-bénéfices infé-

rieur à 10, alors que l'index moyen des valeurs industrielles de la Bourse de Toronto est de 12,3.

La maison Bongard Leslie souligne d'autre part que ce rapport de prix-bénéfices connaît une amélioration au cours des prochaines années du fait que le jeu serré de l'offre et la demande favorisera la croissance des gains.

Le ralentissement de la croissance économique prévu pour cette année ne fera que réduire les pénuries qui se

sont déclarées au cours des douze derniers mois.

«La crise de l'énergie doit être considérée comme étant un facteur favorable pour l'industrie canadienne. Le secteur des pâtes et papiers est un important consommateur d'énergie et les réductions décidées par les producteurs étrangers à cause des pénuries énergétiques favoriseront un accroissement de nos exportations. L'industrie canadienne jouit d'une position relativement favorable en ce qui a trait à l'énergie», note la maison de placement.

Bien qu'il possède une grande plasticité, Supral 150, dit-on, aurait les mêmes propriétés physiques des alliages conventionnels d'aluminium, avec une résistance très élevée à la tension. L'alliage sera recouvert des deux côtés d'aluminium pur, pour le protéger de la corrosion et afin qu'on puisse le fabriquer dans tous les finis désirés.

Le nouvel alliage aurait également de vastes possibilités dans les domaines de la mécanique, de l'espace et de l'architecture. Il sera désormais possible de produire des pièces d'aluminium en nombres limités, chose qui était auparavant peu pratique, à cause du coût élevé des outils de presse.

En conséquence, et en dépit notamment des bénéfices records annoncés par Ford et General Motors et de progrès chez Chrysler, les trois grands constructeurs de Detroit ont dans l'ensemble enregistré, en 1973, un taux de profit par rapport aux ventes inférieur à celui atteint en 1972: environ 5 p.c. contre 5,4 p.c. Leur chiffre d'affaires a, sur l'ensemble de l'année, progressé de 17 p.c. tandis que leurs bénéfices n'étaient en hausse que de 9 p.c.

La contre-performance du quatrième trimestre est directement à l'origine de cette baisse de rentabilité dans la mesure où le rapport bénéfices—chiffre d'affaires est tombé, au cours de cette période, à 3,6 p.c. contre 3,7 p.c. au cours du dernier trimestre 1972.

Sur l'ensemble de l'année, General Motors est demeurée

Un nouvel alliage d'aluminium mis au point en Grande-Bretagne

LONDRES (PC) — Les métallurgistes britanniques ont mis au point un nouvel alliage d'aluminium qui, disent-ils, est le premier du genre qui soit susceptible d'être moulé en formes compliquées. De plus, cet alliage est extensible.

Cet alliage de super-plastique, appelé Supral 150, est le résultat de sept années de recherches par Tube Investments et une compagnie associée, British Aluminium.

Contrairement aux alliages conventionnels, qui s'étendent seulement un peu avant de se briser, Supral 150 peut être étendu de 10 fois sa longueur, au cours de la fabrication de pièces. Le nouveau métal conserve également sa longueur et sa forme à des températures allant jusqu'à

300 degrés. Les alliages actuels, à base de zinc, conservent leur plasticité uniquement à des températures relativement basses, et peuvent même être déformés par la lumière du soleil.

Les porte-parole de TI disent que le principal avantage de ce premier alliage commercial pratique, possédant des propriétés superplastiques, c'est qu'on peut employer des moules bon marché à la place des outils spéciaux très coûteux nécessaires pour les autres alliages. On donne à la feuille de métal sa forme sur le moule ou dans le moule par pression pneumatique légère. On peut ainsi reproduire facilement des détails minuscules et des formes à trois dimensions.

APPELS D'OFFRES AVIS LEGAUX SOUMISSIONS

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 10 mai 1973 par lequel (Distributeur) Demco Ltee a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de caution, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Québec, le 15 de mai 1973, sous le no 748120. Banque de Montréal, le 14 février 1974.

CANADA MINISTRE DES TRANSPORTS ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS APPEL D'OFFRES

Des soumissionnaires sont de nouveau en pour le projet suivant: à Mirabel, Québec: CEN, CEN-100, AMENAGEMENT ET OMBRE, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Prenez avis que Lee F. Laby et Garnet B. Hood, tous deux de Nackawic, Nouveau-Branswick, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'émission d'un permis spécial visant à les autoriser à tirer avec leurs tracteurs d'importation enregistrés les remorques de Speedway Express Ltd. suivant les clauses A et B du permis No 13963-V.

MUNICIPALITE DE ST-EMILE QUEBEC

DEMANDE DE SOUMISSION
La Municipalité de St-Emile, Comté de Québec, demande des soumissions pour des travaux d'aqueduc, égout et voirie. Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer les plans, devis et formule de soumissions au bureau des Ingénieurs-Conseils de la Municipalité HALLISSEY & ASSÉSIN 285, Chemin Ste-Foy, Québec G1R 1T5, Québec, moyennant un dépôt de \$500 qui sera remis à ceux qui auront soumissionné et qui retourneront les plans dans les quinze (15) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Avis est par les présentes données, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil, que Matelas Confort Enr. faisant affaires dans le district judiciaire de Québec a, le 9 novembre 1973, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes de livres et autres comptes et créances, actuels et futurs, à titre de garantie et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Québec le 9 novembre 1973 sous le numéro 764864.

Avis est par les présentes données, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil, que Boivin Rembourrage Inc. faisant affaires dans le district judiciaire de Québec a, le 30 septembre 1971, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes de livres et autres comptes et créances, actuels et futurs, à titre de garantie et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Québec le 4 octobre 1971 sous le numéro 702798.

Notice is hereby given pursuant to Article 1571D of the Civil Code, that on November 9, 1973, Matelas Confort Enr. carrying on business in the juridical district of Québec, assigned and transferred to the Royal Bank of Canada all the former's book and other accounts and debts, present and future, by way of security, and that the said assignment was duly registered on November 9, 1973 under No 764864.

Notice is hereby given pursuant to Article 1571D of the Civil Code, that on September 30, 1971 Boivin Rembourrage Inc. carrying on business in the juridical district of Québec, assigned and transferred to the Royal Bank of Canada all the former's book and other accounts and debts, present and future, by way of security, and that the said assignment was duly registered on October 4, 1971 under No. 702798.



office municipal d'habitation
de Québec

APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS MENAGERS, POUR ASSURANCES ET POUR DISPOSITION DES ORDURES MENAGERES — PROJET ST-SAUVEUR.

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné que des offres cachetées, scellées, endossées:

1. Offre pour la fourniture de cuisinières et réfrigérateurs — projet St-Sauveur;
2. Offre pour la fourniture de lessiveuses et sècheuses de type commercial — projet St-Sauveur;
3. Offre pour assurances — projet St-Sauveur;
4. Offre pour disposition des ordures ménagères — projet St-Sauveur; et adressées à l'Office municipal d'habitation de Québec, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'est), le 27 février 1974, aux bureaux de l'Office municipal d'habitation de Québec, chambre 522, Hôtel de Ville de Québec, Québec G1R 4S9.

Un dépôt de vingt-cinq dollars (\$25.00) sera exigé pour l'obtention de chacun des devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné.

L'Office ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le secrétaire-trésorier,
G. Henri Legare.

QUEBEC, 14 février 1974.

APPEL D'OFFRES HOPITAL ST-JOSEPH RIMOUSKI - QUEBEC

PROJET:
Hôpital St-Joseph de Rimouski, Québec
Fondations et structure de l'agrandissement du bloc de services.

PROPRIETAIRE:
La Corporation de l'Hôpital St-Joseph de Rimouski

ARCHITECTE:
Firmen Lepage, d.e.a.m.
156 Place Bois-Brillant
Rimouski, Québec

INGENIEUR EN STRUCTURE:
Jean-Marie Marquis et Associés
471 rue de la Cathédrale
Rimouski, Québec

INGENIEUR EN MECANIQUE ET ELECTRICITE:
Gilbert, Bourassa, Gagné, Morin et Associés Limitée
2700 boulevard Laurier
Chambre 504
Québec

La Corporation de l'Hôpital St-Joseph de Rimouski demande des soumissions pour les travaux de fondations et de structure pour le projet et haut mentionné.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution de ces travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

OBTEINCTION DES DOCUMENTS:
Les plans, devis, documents de soumission pourront être obtenus, à compter de lundi le 4 février 1974, au bureau de:

L'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent Inc.
136 rue St-Louis
Rimouski, Québec

contre un dépôt de \$100.00 payable en argent ou par chèque. Le chèque devra être fait à l'ordre de l'Hôpital St-Joseph de Rimouski. Ce dépôt sera remis au soumissionnaire selon les conditions stipulées au devis.

GARANTIE DE SOUMISSION:
Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de vingt-cinq mille dollars (\$25,000.00) ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, fait à l'ordre de l'Hôpital St-Joseph de Rimouski et valide pour quatre-vingt-dix jours (90 jours) de la date d'ouverture des soumissions.

CAUTIONNEMENT:
A la signature du contrat, la garantie de soumission devra être échangée pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

REMISE ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Les soumissions (l'original et deux copies), dans des enveloppes cachetées et adressées à:

Hôpital St-Joseph de Rimouski
Attention de: Soeur Lisette Cléche, s.c.q.
Directrice Générale
130 rue Rouleau, Rimouski, Québec

seront reçues jusqu'à seize heures (16.00 hrs), heure en vigueur localement le lundi 4 mars 1974, pour être ouvertes publiquement, au même endroit, le même jour et à la même heure.

Tous les intéressés sont invités à assister à l'ouverture des soumissions. Une fois la lecture des soumissions faites, les intéressés présents seront appelés à se retirer.

ACCEPTATION:
Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'Arrêté en Conseil 2380, en date du 7 décembre 1961. Toute soumission non reçue par le propriétaire à 1 heure et à la date fixées ne sera pas considérée.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

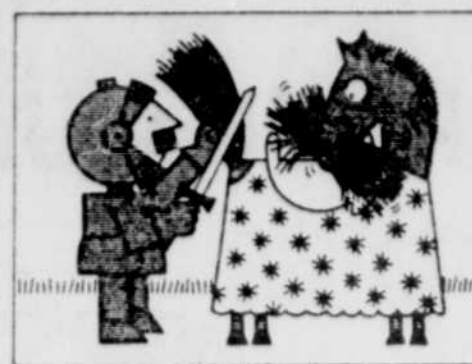
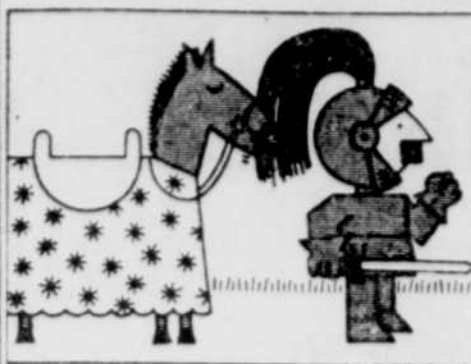
HOPITAL ST-JOSEPH DE RIMOUSKI

LISSETTE CLÉCHE, S.C.Q.

par: Soeur Lisette Cléche, s.c.q.

Directrice Générale

MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



HAGAR L'HORRIBLE



MARC DES BOIS



LES PIERRAFEU



LE 8 FÉVRIER 1974.
AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES ÉPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE V.M. "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISÉE À MONTER À BORD DUDIT NAVIRE OU À ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVETAGE QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNÉ AVIS AU RECEVEUR DES ÉPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ÉCRIT.

L'ADRESSE DU RECEVEUR DES ÉPAVES EST:

JACQUES AUGER
101, BOULEVARD CHAMPLAIN
QUEBEC, P.Q.
TEL: 694-3420

TOUTE PERSONNE CONTREVENANT CET ORDRE SERA POURSUIVIE EN CONFORMITÉ AVEC LES DISPOSITIONS DE LA LOI.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PROVENCHER

497, rue Mgr Bruneau, Nicolet, Qué.

Demande de soumission pour l'achat de matériel pour l'école polyvalente St-Pierre des Beauds.

La Commission Scolaire Régionale Provencher recevra jusqu'à 16.30 hrs le 13 mars 1974 au Service de l'Approvisionnement, local 911, école polyvalente Jean-Nicolet, 497 Mgr Bruneau, Nicolet, Qué., des offres sous enveloppes scellées.

CAHIER GROUPE 1974-75 SPC-1:

A-1 AMEUBLEMENT Partie I

(tables, bibliothèques, chaises, tabourets avec dossier, chaises de bibliothèques, bureaux de secrétaire, etc.)

A-2 AMEUBLEMENT Partie II

(meuble mobile pour vêtements, classeurs à plans, casiers vestiaires, fauteuils rembourrés empilables, etc.)

A-3 AMEUBLEMENT Partie III

(table de soudage, étagères métalliques, tables à dessin, tables et 6 étagères 72" etc.)

A-4 AMEUBLEMENT Partie IV

(fichiers, étagères doubles, chariots 30" table à fichier, etc.)

A-5 AMEUBLEMENT Partie V

(condensateurs, fichiers doubles 4 x 6, poubelles 13 gallons, marche-pied, etc.)

P/1974-75 SPC-11:

MUSIQUE

(guitare classique, lutrine, flûtes soprano, alto, ténor, tambourins, tambour, triangles, etc.)

E/1974-75 SPC-13:

EQUIPEMENT MOTORISÉ

(filets roulants, presse mécanique 1½ tonne, perceuses portatives, meuleuse de plancher, jeu d'outils d'extraction, etc.)

E/1974-75 SPC-15:

HABILLEMENT

(fers à repasser, machines à coudre, métier à tisser, classeur à patrons, table de coupe, ciseaux, etc.)

CAHIER GROUPE 1974-75 SPC-17:

ALIMENTATION

(cuisinières électriques, réfrigérateur, congélateur, assiettes, brochettes à viandes, cabaret en acier, etc.)

E/1974-75 SPC-18:

VIE FAMILIALE

(balance, chariot de démonstration, cuisinière, laveuse à vaisselle, lessiveuse, couteau électrique, etc.)

E/1974-75 SPC-19:

LOGEMENT

(aspirateur électrique, lampes, lit continental, tableau mobile, etc.)

F/1

DÉCÈS et AVIS DIVERS

• RHÉTORIQUES et AMIGALES • FUNÉRAILLES
• REMERCIEMENTS • IN MEMORIAM
• SERVICES ANNIVERSAIRES • FAVEURS

dan le monde

705 AVIS DE DÉCÈS

BARON (Alonso) — A Montréal, le 17 février 1974, à l'âge de 96 ans, est décédé M. Alonso Baron, époux de Marie-Anne Belanger. Il demeurait au 290, 2e avenue, Verdun, autrefois de St-Agapit de Lotbinière. Les funérailles auront lieu mercredi, à 14h. Départ des salons de Beaudoin & Ferland Ltée 96, rue Principale.



St-Agapit
à 12h50 pour l'église de St-Agapit et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Lisette, M. et Mme Luc Baron, Jacques, son frère; M. Albert (Aline Bergeron); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Edmond Gagnon (Elise Belanger), Mme veuve Eugène Moreau (Alma), M. et Mme Arthur Bélanger (Yvonne Olivier), M. et Mme Alfred Bélanger (Emma Paquet), Mme veuve Alfred Nadeau (Arthémise), M. Joseph Demers, La dépouille mortelle sera exposée mardi, à 14h, à St-Agapit.

BINET (Martin) — A Sainte-Foy, le 16 février 1974, à l'âge de 8 ans est décédé accidentellement Martin Binet, fils du Dr Jean-Guy Binet et de dame Judith Desy. Il demeurait au 682 Le Cavalier, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu mardi le 19 février à 2h30. Départ de la résidence funéraire.

Cloutier Limitée, 1025 de l'Église, Sainte-Foy.

à 2h15 pour l'église Saint-Benoît-Abbe, et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil son frère, et sa sœur: Jacques et Julie Binet, ses grands-parents, M. et Mme Valère Binet, ses oncles et tantes, M. et Mme Jean-Marie Thiboutot, Mlle Gisèle Binet, Mlle Gertrude Binet, Jacques Binet, Dr et Mme G.H. Proulx, M. et Mme Léopold Desy, M. et Mme Raymond Desy, M. le Juge et Mme Jean Beaulieu, Dr et Mme Bertrand Giguère, M. et Mme Germain Desy, M. et Mme O. Keel.

BRASSARD (Marie) — A Québec, le 15 février 1974, est décédée mademoiselle Marie Brassard, fille de feu Willie Brassard et de feu Clarence Girard. Elle demeurait au 600, rue Laurier. Les funérailles auront lieu lundi, le 18 février. Départ de la résidence funéraire de la cte Hubert Moisan.

à 15h00, pour l'église St-Cœur de Marie, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil son frère et sa belle-sœur: M. Mme Davy Brassard; ses sœurs, son beau-frère: Mme Laura Brunelle, M. Mme Robert Plamondon (Jeannette), Mlle Juliette Brassard, ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé de 5h à 7h.

CLOUTIER (Hector) — A Courville, le 16 février 1974, à l'âge de 72 ans, est décédé Monsieur Hector Cloutier, époux de dame Azilda Deschênes. Il demeurait au 73 C. rue St-Thomas. Les funérailles auront lieu mardi le 19 février 1974 à 14h. Départ de la résidence funéraire.

Cloutier Limitée, 1025 de l'Église, Sainte-Foy.

à 2h15 pour l'église St-Denis, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Drs M. et Mme Hugues Guay (Louise), M. et Mme Helmut Wallis (Elaine), François, Dominique, Isabelle et Charles Ferland, sa petite-fille, Genevieve Guay; ses frères et sœurs: M. et Mme Paul-Eugène Ferland (Madeleine Rousseau) de Rimouski, Dr et Mme J. Léon Chenel (Simonne Ferland), M. et Mme Germain Ferland (Jeannine Turmel) de Ste-Marie de Beauce, M. et Mme L.G. Genest (Fleuriette Ferland) de Montmagny, Dr et Mme Guy Carter (Denise Ferland); sa belle-mère, Mme Amedée Langlois (Yvonne Gosselin) de Montmagny; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme René Langlois (Simonne Gaudreau), M. et Mme François Gélinas (Lucie Langlois) de Montréal, Mlle Maurice Langlois (Pauline Gaudreau) de Montmagny, M. et Mme Lucien Langlois (Jeannette Gaudreau) de Montmagny, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé de 5h à 7h.

CLOUTIER (Germaine) — A Québec, le 17 février 1974, à l'âge de 55 ans, est décédée Mademoiselle Germaine Cloutier, fille de feu Charles-Aimé Cloutier et de feu Leda Parent. Elle demeurait au 8215, Trait Carre ouest, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 février, à 3h. Départ de la résidence funéraire.

Cloutier Limitée, 6450, boul. Henri-Bourassa, Québec.

à 2h45 pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg. Elle laisse dans le deuil son frère et ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Charles Cloutier (Pauline Jacques), M. et Mme Lucien Marcotte (Cécile), Mme Auguste Lefebvre (Jeannette), Mme Robert Theriault (Jeanne d'Arc), M. et Mme Maurice Frenette (Madeleine), M. et Mme Paul Brûyère (Jacqueline), M. et Mme Wilfrid Bedard (Noëlle), M. et Mme Bertrand Ouellet (Rita), M. et Mme Jean-Guy Asselin (Denise), M. Noël Trotter. Le salon sera fermé de 5h à 7h.

DUBEAU (Ernest) — A Québec, le 15 février 1974, à l'âge de 72 ans est décédé M. Ernest Dubeau époux de dame Graciola (Blanche) Tremblay. Il demeurait au 520, rue Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu mardi, le 19 février à 10 heures. Départ du funérarium.

à 9h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. Mme Fernand Dubau (Thérèse Poitras) de Princeville, M. Mme Jean-Yves Dubau (Jeannine Daigle), M. Marcel Dubau (Lucette Lefebvre), M. Mme Robert Dubau (Jeannette), M. Mme Claude Hamel (Gisèle), M. Mme Gilles Chabot (Cécile), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Albert Dubau, M. Mme Paul-Émile Dubau, M. Mme Gérard Dubau, M. Mme Alexandre Dubau, Mme Edouard Patoin (Marie-Anne Dubau), Mlle Antoinette Dubau, M. Mme Louis Philippe Bergeron (Rita Dubau), M. Mme Louis-Philippe Hamel (Jeanne d'Arc Dubau), M. Mme Lucien Matte, M. Mme Lucien Tremblay, Mme Georgina Lavoie, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Visites: 2 à 5 et 7 à 10 heures.

FERLAND (Jeannette Savoie) — A St-Elzéar de Beauce, le 17 février 1974, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Jeannette Savoie, épouse de feu Darvney Ferland, ex-marchand général. Les funérailles auront lieu mercredi, 20 février, à 3h30. Départ de la résidence funéraire.

Edgar Mercier & Fils Inc., St-Elzéar de Beauce.

à 3h15 pour l'église St-Elzéar et de là au cimetière paroissial.

FERLAND (Dr J. Robert) — A Ste-Foy, le 17 février 1974, à l'âge de 57 ans, et 6 mois, est décédé subitement le Dr J. Robert Ferland, médecin vétérinaire, époux de dame Yvette Langlois. Il demeurait au 987, rue Fournier, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 février, à 2h30.



Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 1025 de l'Église, Ste-Foy.

à 2h15 pour l'église St-Denis, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Drs M. et Mme Hugues Guay (Louise), M. et Mme Helmut Wallis (Elaine), François, Dominique, Isabelle et Charles Ferland, sa petite-fille, Genevieve Guay; ses frères et sœurs: M. et Mme Paul-Eugène Ferland (Madeleine Rousseau) de Rimouski, Dr et Mme J. Léon Chenel (Simonne Ferland), M. et Mme Germain Ferland (Jeannine Turmel) de Ste-Marie de Beauce, M. et Mme L.G. Genest (Fleuriette Ferland) de Montmagny, Dr et Mme Guy Carter (Denise Ferland); sa belle-mère, Mme Amedée Langlois (Yvonne Gosselin) de Montmagny; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme René Langlois (Simonne Gaudreau), M. et Mme François Gélinas (Lucie Langlois) de Montréal, Mlle Maurice Langlois (Pauline Gaudreau) de Montmagny, M. et Mme Lucien Langlois (Jeannette Gaudreau) de Montmagny, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé de 5h à 7h.

FRANCOEUR (Annie Barry) — A Québec, le 17 février 1974, à l'âge de 95 ans, est décédée Annie Barry, épouse de feu William Francoeur. Elle demeurait au 260, boul. Langelier, Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 19 février, à 10h. Départ du salon de l'Hôpital Général.

à 9h45 pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa belle-fille, Mme Aline Barry; ses belles-sœurs: Mme André Barry, Dr et Raymond, M. et Mme Thomas Wood, Mlle Anita Francoeur; sa nièce, M. et Mme Yvon Savard (Madeleine Barry); ainsi que plusieurs cousins et cousines. Visites: 2h à 5h et 7h à 10h.

FRENETTE (Arthur) — A Québec, le 15 février 1974, à l'âge de 88 ans, est décédé Arthur Frenette, époux de feu dame Georgina Latulippe. Il demeurait au 47 rue Ste-Anne, St-Basile, Cte Portneuf. Les funérailles auront lieu mardi le 19 à 10 heures. Départ de la résidence funéraire.

L. Leclerc & Fils Ltée, 18, ave du Parc, St-Basile.

à 9h45 pour l'église St-Basile, et de là au cimetière paroissial. Il était le père de Irène (Mme Charles Paradis) Marie-Berthe (Mme Lauréat Paquet), Alphonse (Thérèse Savard), Gemma (Mme Roméo Lamontagne), Marcelle (Mme Albert Doré), Paul Eugène, Jean-Guy (Lilliane Roy), Rita (Mme Paul Gelly), Mme Ernest Frenette.

GAGNON (Marguerite Lavergne) — A Québec, le 16 février 1974, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Marguerite Lavergne, épouse de monsieur Olivier Gagnon. Elle demeurait au 874 Ave. Bégin. Les funérailles auront lieu mardi le 19 février à 10h. Départ de la résidence funéraire.

Cloutier Limitée, 875 Ave Marguerite-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Martyrs et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères, sœurs, et beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Jeanne et Marie-Paul Lavergne, Dr et Mme Paul H. Lavergne, Mme Robert Valente, Mlle Alma Gagnon, Mlle Olivette Gagnon, M. et Mme Kari Jolis, M. et Mme Jean-Baptiste Gagnon, Li Colonel et Mme Alexandre Gagnon, M. et Mme Joseph Gagnon, Mme S. Eugene Amyot; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

GIRARD (Germaine Ferland) — A Québec, le 14 février 1974, à l'âge de 64 ans et 7 mois, est décédée dame Germaine Ferland, épouse de feu M. Elzéar Girard. Elle demeurait au 443 R - 10ème Rue. Les funérailles auront lieu mardi à 2h. Départ du foyer funéraire de la maison J. Bouchard & Fils Ltée.

à 1h45, pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Le salon sera ouvert de 2h à 5h et de 7h à 10h. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Romain Blouin (Lucille), M. et Mme Marcel Blais (Jeannine) de New-Jersey, M. et Mme René Turcotte (Jocelyne), M. et Mme Jean-Marie Boutet (Yvette), M. et Mme Emmanuel Girard (Jeannette), M. et Mme Gérard Auger (Lucille), son frère Telesphore Ferland ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

LAVERDIÈRE (Rég. Frère Joseph) — A la Villa St-Vincent de Charlesbourg, le 16 février 1974, à l'âge de 77 ans, est décédé le révérend frère Joseph Laverdière des religieux St-Vincent de Paul. Les funérailles auront lieu mardi le 19 à 2h30. Départ du salon de la coopérative funéraire du Plateau, 360 rue Des Franciscains.

à 2h15 pour l'église St-Vincent de Paul (Côte d'Abraham) et de là au cimetière de la communauté de Charlesbourg. Il était le fils de Thomas Laverdière et de feu Emilie Bouthillier. Il laisse dans le deuil sa sœur, Mme Elzéar Bedard (Albertine), ses frères: Edouard de Québec, Lucien de Floride, Archille de Hartford Connecticut. Il laisse également de nombreuses belles-sœurs ainsi que plusieurs neveux et nièces, petits-neveux et petites nièces. Le salon fermé de 5 à 7 heures.

LAVERDIÈRE (Nazaire) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 16 février 1974, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Nazaire Laverdière, époux de feu Dame Rose-Anna Guay. Il demeurait à Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi à 3h. Départ du salon funéraire.

Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny.

à 2h45 pour l'église St-Thomas et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: son fils: Robert (Anne-Marie Blanche), sa fille: Mme Pierre Rousseau; ses sœurs: Emeline (Mme Jos Fichack), Leda (Mme Ernest Lachance) et Mlle Aimee Laverdière de Québec.

MATTE (Aimé) — A Québec le 16 février 1974, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Aimé Matte, époux de feu Juliette Pagé. Il demeurait au 278, 2ième Rang, Neuville, Cte Portneuf. Les funérailles auront lieu mardi, 19, à 10h. Départ de la résidence funéraire.

D. Denis Inc., 20, rue Pere-Rhéaume, Neuville.

à 9h45 pour l'église de Neuville et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Yvan Matte (Denise Felançon), M. et Mme Rodrigue Matte (Raymonde Tremblay), M. et Mme André Matte (Annette Martel), M. et Mme Gaetan Matte (Cécile Laflamme), M. et Mme François Godin (Lorraine), M. et Mme Martin Guilbault (Volande), M. et Mme Farouzi Jomale (Charlotte), M. et Mme Paul-Emile Julien (Suzanne), Mlle Yvette, Diane et Francine; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Alexandre Boisjoli (Marie), Mme Valère Côté (Estelle), f. et Mme François Xavier Matte (Yvonne Roy), M. et Mme Léon Matte (Eleonore Denis), Mlle Napolèon Matte (Alma Delisle), Mme Ernest Matte (Marie-Anne Gingras); plusieurs petits-enfants.

MORAND (Rosario) — A St-Raymond, le 17 février 1974, à l'âge de 58 ans et 11 mois, est décédé M. Rosario Morand, menuisier, époux de dame Fernande Genois. Il demeurait au 600, rue St-Joseph, St-Raymond. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20, à 2h30. Départ du foyer funéraire.

Roland G. Cantin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond.

à 2h15 pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Diane (Mme Yvon Verre), Léonard, Francine, Serge; sa mère: Mme Albert Morand; ses frères et sœurs: M. et Mme Roland Thiboutot, Reine-Aimée (Mme Maurice Blais), Armand (Lucille Plamondon), Paul-Eugène (Elisette Lockwell); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Victor Bureau, M. et Mme Jules Boutin, M. et Mme Claude Gingras, M. et Mme Arthur Genois, M. et Mme Herman Genois, plusieurs neveux et nièces.

PAQUIN (Abraham) — A St-Marc des Carrières, le 16 février 1974, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Abraham Paquin. Il demeurait à St-Marc des Carrières. Les funérailles auront lieu mardi, à 10h. Départ des salons.

Guy Denis Ltée, 950, boul. Dussault, St-Marc.

à 9h45 pour l'église de St-Marc et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses sœurs: Cécile (Mme Alphonse Audy), Irène (Mme Georges Gosselin); son frère: André.

PERREAU (Gertrude Falardeau) — A St-Marc des Carrières, le 16 février 1974, à l'âge de 70 ans, est décédée Gertrude Falardeau, épouse de M. Paul D. Perreault. Elle demeurait à St-Marc des Carrières. Les funérailles auront lieu mardi à 3h. Départ des salons.

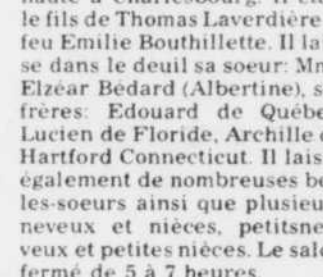
Guy Denis Ltée, 950, boul. Dussault, St-Marc.

à 2h45 pour l'église de St-Marc et de là au cimetière de Deschambault. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: René (Monette Ouellet), Jean-Guy (Jeannette Ouellet), Jeanne (Xm. Maurice Daigle), Jacques (Lucille Ouellet), Marcel, Rosanne (Mme Normand Arcand), Jean-Noël (Carmelle Perreault), Gisèle, Denise (Mme Jacques Masson) ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

QUEVILLON (Armand) — A Québec, le 16 février 1974, à l'âge de 77 ans est décédé M. Armand Quevillon, époux de feu Lucie Gilbert. Il demeurait au Pavillon St-Dominique. Les funérailles auront lieu, mardi le 19 février à 14 heures.

Départ des salons du Pavillon St-Dominique, 1045, boul. St-Cyrille ouest, à 13h55 pour la chapelle de l'institution et de là au cimetière St-Charles. Il était ex-Fidèle Navigateur de l'Ass. Gen. Arch. Mathieu, ex-Grand Chevalier conseil 446, Fonctionnaire retraite du Ministère de la Santé. Il laisse dans le deuil: M. René Letarte (Claire), M. Mme Lorne Gilbert, Mme Leda Turgeon Gilbert, M. Mme Lucien Gosselin, M. Mme Marcel Gilbert, M. Mme Roger Gilbert, M. Mme Gaston Belanger, M. Mme Pierre Lavoie, M. Jacques Gilbert. Visites: 2 à 5 et 7 à 10 heures. Les services ont été confiés à la maison Lépine Ltée.

TERREAU (Laura Blanche) — A Québec, le 16 février 1974, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Laura Blanche Morency, épouse de feu Louis Charles Terreau, autrefois de Terreau & Racine Ltée. Elle demeurait au 1338, Lemme, Silly. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 février à 10 heures.



Départ du funérarium Lépine Ltée, 1584, chemin St-Louis, à 9h45 pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jules et Edith, une sœur Mme Cyrille Delagrave (Marie-Anne Morency) de Montréal, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Henri Terreau, Mme Alfred Terreau, Mme Jacques Terreau, M. Ulric Cloutier de Rimouski, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Visites: 2 à 5 et 7 à 10 heures.

TREMBLAY (Yvonne Bonneau) — A l'Hôpital Général de Québec, le 15 février 1974, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Yvonne Bonneau, épouse de M. Alfred Henri Tremblay. Elle demeurait au 392, 6e Avenue. Les funérailles auront lieu mardi le 19 février à 10h. Départ du foyer funéraire.

J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, l'Avenue

à 9h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles (Rue St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et sa belle-fille: Mlle Solange Tremblay, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: Sœur Aurore Bonneau des sœurs de la charité, M. Abias Tremblay, M. Eugène Bonneau (Beatrice), M. et Mme Wilfrid Robitaille (Henriette), Mme Albert Bonneau (Alice Bernier); ainsi que ses petits-enfants Simon et Genevieve Tremblay, plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 2 à 5, 7 à 10h p.m.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS
BOISSINOT (Charles) — M. et Mme André Simard (Lise Boissinot), Mme James Lawlor (Aline Boissinot), M. et Mme Paul Bilocheau (Henriette Boissinot) du Cap-de-la-Madeleine, M. et Mme Georges Boissinot, Mme Paul Boissinot de Lévis, M. et Mme Pierre A. Boissinot et leurs familles remercient bien sincèrement tous leurs parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Charles Boissinot, décédé le 17 janvier 1974, par des offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

BOISSINOT (Yvette) — Mme James Lawlor (Aline Boissinot), M. et Mme Paul Bilocheau (Henriette Boissinot) du Cap-de-la-Madeleine, M. et Mme Georges Boissinot, M. et Mme Pierre A. Boissinot et leurs familles remercient bien sincèrement tous leurs parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès d'Yvette Boissinot, survenu le 2 décembre 1973, par des offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

MARTEL (Omer) — Les enfants de M. Omer Martel remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances, à l'occasion du décès de M. Omer Martel, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

760 FAVEURS OBTENUES
REMERCIEMENTS à Jean XIII pour faveur obtenue. Promesse de publier G.M.

SERVICES SPECIAUX
790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
THERIAULT & FILS
710, 1re AVENUE, Québec, 324-1561.

horaire de télévision
CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup
LUNDI 18 FÉVRIER
6:00 Cher oncle Bill
6:30 Téléjournal
6:40 Actualités
6:50 Nouvelles du sport
7:00 Sous mon toit
7:30 Les Berger
8:00 Forges du St-Maurice
8:30 Mont Joye
9:00 Destination Canada
9:40 Jason King
10:30 Téléjournal Nat. Int. & Prov.
10:53 Nouvelles du sport et météo
11:00 Appellez-moi Lise
12:00 Cinema: Je. tu. elles

MARDI
8:10 O Canada
8:45 Agriculteur de demain
9:15 En mouvement
9:30 Les orlaniens
9:45 Les 100 tours de Centour
10:00 Minute Mounoute
10:15 La suite à l'horizon
10:30 Pour vous mesdames
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Témoinage
12:00 Francis au pays perdu
12:30 Boubou
1:31 Téléjournal
1:36 Femme d'aujourd'hui
2:31 Cinema: Partisans attaquent à l'aube
4:00 Bobino
4:30 Nic et Pie
5:00 Daniel Boone
(c) indique la couleur

CHAU (Canal 5) Carleton
MARDI 19 FÉVRIER
8:30 Ouverture
8:45 Agriculteur de demain
9:15 En mouvement
9:30 Les orlaniens
9:45 Les 100 tours de Centour
10:00 Minute Mounoute
10:15 Contes de la rive
10:30 Initiation à la décoration
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Témoinage
12:00 Francis au paradis perdu
12:30 Boubou
1:31 Téléjournal
1:36 Femme d'aujourd'hui
2:31 Cinema: Partisans attaquent à l'aube
4:00 Bobino
4:30 Nic et Pie
5:00 Daniel Boone
(c) indique la couleur

CBGAT (Canal 9) Matane
LUNDI 18 FÉVRIER
6:00 Consommateurs avertis
6:30 Le 24: Nouvelles régionales
7:30 Les Piraates
8:00 Les forges du St-Maurice
8:30 Mont Joye
9:00 Destination Canada
9:30 Jason King
10:30 Téléjournal national et provincial
10:53 Nouvelles du sport et météo
11:00 Appellez-moi Lise
12:00 Cinema: Je. tu. elles

MARDI
8:45 Agriculteur de demain
9:15 En mouvement
9:30 Les orlaniens
9:45 Les 100 tours de Centour
10:00 Minute Mounoute
10:15 Contes de la rive
10:30 Initiation à la décoration
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Témoinage
12:00 Francis au paradis perdu
12:30 Boubou
1:31 Téléjournal
1:36 Femme d'aujourd'hui
2:31 Cinema: Partisans attaquent à l'aube
4:00 Bobino
4:30 Nic et Pie
5:00 Daniel Boone
(c) indique la couleur

à 9h45 pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg. Elle laisse dans le deuil son frère et ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Charles Cloutier (Pauline Jacques), M. et Mme Lucien Marcotte (Cécile), Mme Auguste Lefebvre (Jeannette), Mme Robert Theriault (Jeanne d'Arc), M. et Mme Maurice Frenette (Madeleine), M. et Mme Paul Brûyère (Jacqueline), M. et Mme Wilfrid Bedard (Noëlle), M. et Mme Bertrand Ouellet (Rita), M. et Mme Jean-Guy Asselin (Denise), M. Noël Trotter. Le salon sera fermé de 5h à 7h.

DUBEAU (Ernest) — A Québec, le 15 février 1974, à l'âge de 72 ans est décédé M. Ernest Dubeau époux de dame Graciola (Blanche) Tremblay. Il demeurait au 520, rue Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu mardi, le 19 février à 10 heures. Départ du funérarium.

Lépine Ltée, 535, des Oulats.

Droits des femmes

AMMAN (Reuter) — Les femmes jordanienues auront désormais le droit de voter et de se présenter lors des élections législatives: ainsi en a décidé la Chambre des Représentants du Royaume hashémite.

Approuvée samedi, cette modification électorale était publiée hier à Amman.

Contestations au Mexique

MÉRIDA, Mexico (AFP) — Deux cent cinquante étudiants environ ont envahi samedi un bâtiment de l'université de Mérida, dans la presqu'île mexicaine de Yucatan, et ont arrosé d'acide les policiers qui tentaient d'intervenir. Les étudiants entendent protester contre la disparition de deux dirigeants ouvriers, disparition dont ils accusent les autorités.

La police a utilisé des grenades lacrymogènes. Quelques étudiants ont été blessés au cours de heurts, et des policiers ont été brûlés par l'acide lancée par les étudiants.

Gigantesque incendie

BANGKOK (AFP) — Un gigantesque incendie a détruit hier plus de 800 maisons dans un quartier de Bangkok, laissant sans abris quatre mille personnes environ.

Plus de 30 véhicules de pompiers se sont rendus sur les lieux du sinistre pour tenter d'enrayer la progression de l'incendie, mais en vain, le feu ayant pris dans un quartier de maisons construites en bois.

On ne déplore aucune perte humaine pour le moment, indique-t-on de source policière. Les dégâts s'élevaient à un million de dollars.

Colère

OXNARD, Californie (AFP) — La pénurie de carburant et les longues files de voitures aux abords de stations d'essence commencent à faire enrager les clients coléreux.

A Oxnard, en Californie, un automobiliste jeune et peu patient, M. Roosevelt Henderson, 22 ans, a essayé de passer devant 150 voitures qui faisaient la queue pour quelques gallons du précieux liquide. Le pompiste refusa de le servir. M. Henderson lança alors sa voiture contre le commerçant recalcitrant. Résultat: un pompiste à l'hôpital blessé aux jambes et un automobiliste en prison inculpé d'attaque avec une "arme" dangereuse.

58 p.c. de Français satisfaits de M. Pompidou

PARIS (ACP) — Selon une enquête de l'IFOP effectuée entre le 6 et le 13 février et publiée samedi dans France-Sol, la cote de popularité de M. Pompidou qui avait flechi en janvier à 55 pour cent retrouve le même niveau qu'en décembre 1973 avec 58 pour cent de satisfaits et 35 pour cent de mécontents. En revanche, la popularité du premier ministre connaît un nouveau fléchissement puisque si, comme en janvier dernier, 43 pour cent des personnes interrogées se déclarent satisfaites de M. Messmer, 46 pour cent d'entre elles (soit une progression de 2 pour cent) sont mécontentes. Les "très mécontents" passant de 21 pour cent à 22 pour cent et les "plutôt mécontents" de 23 pour cent à 24 pour cent.

Tragique spectacle pour la reine d'Angleterre

ILE DE LA PENTECOTE, Nouvelles-Hébrides (Reuter) — Le spectacle folklorique auquel assistaient samedi la reine Elisabeth et le duc d'Edimbourg aux Nouvelles-Hébrides a mal tourné.

Des indigènes se lancaient, comme c'est la coutume, du haut d'un mât de 65 pieds, attachés à une longue corde qui se tend et les retient par les chevilles à quelques pieds du sol.

La corde a soudain cassé et le malheureux s'est écrasé grièvement blessé, aux pieds du couple royal, la tête et les épaules fichées dans la boue.

Guerre en Martinique

POINTE-À-PITRE (Reuter) — L'inquiétude régnait de nouveau hier en Martinique où l'on craignait une nouvelle flambée de violence.

Un tract diffusé par un parti d'extrême gauche signalait la découverte d'un cadavre de Basse-Pointe (lieu des incidents sanglants de jeudi) portant de multiples traces de tortures et même une mutilation de la langue.

Mais l'autopsie ayant établi que la mort était due à la noyade et que le corps ne présentait aucune trace de sévices, il semblerait que le